

# GOULLIER

## Histoire de la famille GOULLIER, La Selle-Craonnaise, Pouancé

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 02.11.2014 *Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés*  
[histoire du Haut-Anjou](#)

### Arbre généalogique descendant interactif

Histoire.....	2
Senonnes .....	3
la Selle-Craonnaise .....	3
rôle des tailles .....	3
légende :.....	3
mon ascendance à Jacques Goullier x /1599 Katherine Meauslain .....	4
descendance de Jacques Goullier x /1599 Katherine Meauslain .....	4
André Goullier 1x F. Lelardeux2 x O. Trovalet.....	5
André Goullier x1657 Etiennette Hévin.....	6
Etiennette Goullier x1694 Laurent Gault .....	8
André Goullier x1696 Françoise Bouchard.....	8
André Goullier x Catherine Rousseau.....	9
André Goullier x Angélique Planté .....	9
Madeleine Goullier x François Bellion .....	10
Jeanne Goullier x1699 Julien Legras.....	10
Marie Legras x1727 Nicolas Charton .....	11
Ollive Goullier x1658 Pierre Planté .....	12
Louis Planté x1684 Angélique Coicault.....	12
Claude Planté x1717 Renée Belot .....	12
Mathurin Goullier x1630 Prudence Hunault .....	13
Prudence Goullier x1661 Pierre Rabory .....	14
Prudence Rabory x1707 Jean Cormier.....	15
Renée Goullier x 1662 Jacques Lemonnier .....	15
Jacques Lemonnier x1692 Madeleine Delaunay .....	15
Marie-Madeleine Lemonnier x1714 René Jallot.....	15
Jacques Jallot x1749 Françoise Marchandye.....	15
Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot .....	15
Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot .....	15
Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot.....	15
Aimée Guillot x Charles Audineau .....	15
Aimée Audineau x Edouard Guillaouard.....	15
Catherine Goullier x/1625 Joachim Trovallet .....	15
Renée Goullier 1x N. Raimbault 2x J. Raimbault.....	15
Françoise Raimbault x Jacques Peccot .....	16
Anne Marie Peccot x François Duchesne.....	16
Anne Françoise Duchesne x1706 François Le Monnier .....	16

Ambroise Rimbault x1661 Marguerite Hautbois .....	16
Goullier du Buisson .....	17
Renée Goullier x1688 Etienne Collas .....	17
Jean Goullier x Renée de la Durantière .....	18
Jeanne Goullier x René Taillandier .....	20
Goullier du Bois-Cochin .....	20
N. Goullier père de Jeanne et de Mathurin .....	21
Jeanne Goullier x Maurille Besnard .....	21
Jean Besnard x1669 Renée Robin .....	22
François Besnard x1670 Anne Poincteau .....	23
François Besnard x Françoise Brunel .....	23
Maurille Besnard x1679 Suzanne Gohier .....	24
Mathurin Goullier x 1669 Renée Lenoir .....	24
Renée Goullier x Simon Eveillard .....	25
François Goullier de la Verrerie .....	25
non rattachés pour le moment .....	25
Senonnes .....	25
La Selle-Craonnaise .....	30
Pouancé .....	31
Divers .....	33

## Histoire



extrait de la carte des paroisses d'Anjou avant 1789  
(en gros trait la frontière avec la Bretagne,  
en fin les rivières).

Le Pertre est juste en haut près de Méral, mais côté  
Bretagne donc non figuré sur cette carte d'Anjou

Le patronyme GOULLIER est un surnom de fabricant, qui vient de l'ancien français « *goule* » bourse, gibecière (in Morlet M.T., *Dictionnaire ethymologique*, Paris 1991). Le terme « *goule* » est un faux ami, puisqu'on trouve aussi « *goulier* » en Normandie, pour goulier de cochon : la mâchoire inférieure avec la partie antérieure du cou, qu'on faisait fumer et qu'on mangeait bouilli ou grillé avec une sauce piquante (Lachiver Marcel, "Dictionnaire du monde rural, les mots du passé", Fayard, 1997)

Le patronyme GOULLIER se rencontre dans la baronnie de Pouancé, en particulier à la Viollaye à Senonnes en 1513, comme l'attestent les aveux au fief de la Recordelière de cette date (cf ci-après). Tous les Goullier du pays Pouancéen ont probablement une origine commune. En 1513, les Goullier sont nombreux et regroupés autour du bourg de Senonnes, même lorsqu'ils sont sur Saint-Aubin de Pouancé. En outre le seigneur, de La Chapelle héritier des de Tinténiac, est le même. Ils sont donc vassaux des cette famille.

En 1513, la France traverse depuis 50 ans une phase de renouveau démographique pour rattraper le niveau qui était le sien au milieu du 14<sup>e</sup> siècle, avant la peste noire et de la Guerre de Cent ans. Elle compte environ 18 millions d'habitants en 1560. Cette croissance a des effets pervers, tels que le morcellement des exploitations. (Jouana A., *La France du 16<sup>e</sup> siècle 1483-1598*, Puf, 1996). En 1700 la France compte 22 millions d'habitants (Dupâquier J. *Histoire de la population française*, Paris 1988, 3 tomes).

Il a existé à Pouancé <sup>StAubin</sup>, près Senonnes, une « petite pièce de terre close à part nommée « *l'Espine Goullier* » contenant 3 boisselées, joignant vers soleil levant le terre de François Lemonnier, vers soleil couchant la terre du Sgr de Senonnes, vers midi le chemin de StErblon & vers nulle heure la terre du Sgr de Senonnes », selon l'aveu de Perrine Belot le 27.11.1691 (AD44-B13132 aveu à la Recordelière)

### Senonnes

Autrefois en Anjou, relevant de la baronnie de Pouancé, aujourd'hui en Mayenne, avec un bourg juste sur la frontière avec le Maine-et-Loire. Son château en ruines, est l'une des plus adorables demeures, aux dimensions humaines, aux couleurs du grès roussard et du schiste verdâtre du Castelbriantais !

Senonnes a vu mes Huret et Gault et j'en parle longuement dans mon ouvrage « *L'Allée de la Hée 1500-1650* ».

### la Selle-Craonnaise

La Selle-Craonnaise, autrefois en Anjou, est aujourd'hui en Mayenne, à 60 m d'altitude. Les 913 Sellois ont encore le château d'Amador du 17<sup>e</sup> avec parc.

**Touche-Minot** : Village & moulin à vent à S<sup>t</sup>Saturnin-du-Limet, exactement à la limite avec la Selle-Craonnaise, ce qui explique probablement qu'André Goullier de la Viollaye soit dit de S<sup>t</sup>Saturnin lors de son mariage au Pertre, mais que les actes religieux soient à La Selle. « Poste de gabelle avant la Révolution. Maison ancienne à Mr du Boberil. » (in Angot, t3, p.789) « André Goullier y acquiert en 1759 » (in Angot, t4, p.898). Les Goullier de la Viollaye y demeurent depuis au moins 1600, avec prédominance du prénom André.

**Piletière (la)** : à La Selle-Craonnaise, à l'entrée du bourg en venant de Pouancé, aujourd'hui un lotissement longeant la route. Mathurin Goullier, fils de Jacques Goullier de la Viollaye, en est S<sup>r</sup> & y vit en 1630.

### rôle des tailles

Le plus ancien rôle des tailles de La Selle-Craonnaise (AD53-C120) est celui de 1693, ce qui est tardif pour les Goullier. En effet, il ne donne que Estienne Goullier à Toucheminot 7 L 10 s, par contre il donne déjà des Lemonnier, alliés des Goullier, Pierre & Jean Lemonnier métayers à la Pinardière 55 L, somme élevée. Le rôle de 1705 de mentionne plus de Goullier.

**Fait** : Paris-Jallobert – Notaire de Craon 3<sup>E</sup>1/456-464 – Chartrier de Senonnes (AD53-9J) — chartrier de la Recordelière 1513-1690 (AD44-B13132) — La Selle-Craonnaise 1599-1699 (en mars 99)

**à faire** : AD49 – E2866 Cession par Marguerite Michel au profit de Renée Guillotin V<sup>e</sup> de Jean Goullier S<sup>r</sup> du Bois de tous ses droits en la succession de Jacquine de la Pouëze.

(pas trouvé) in AD49-E745 Assises de la Sg<sup>rie</sup> des Landelles André Goullier de la Viollaye AD53 B2 p350

### légende :

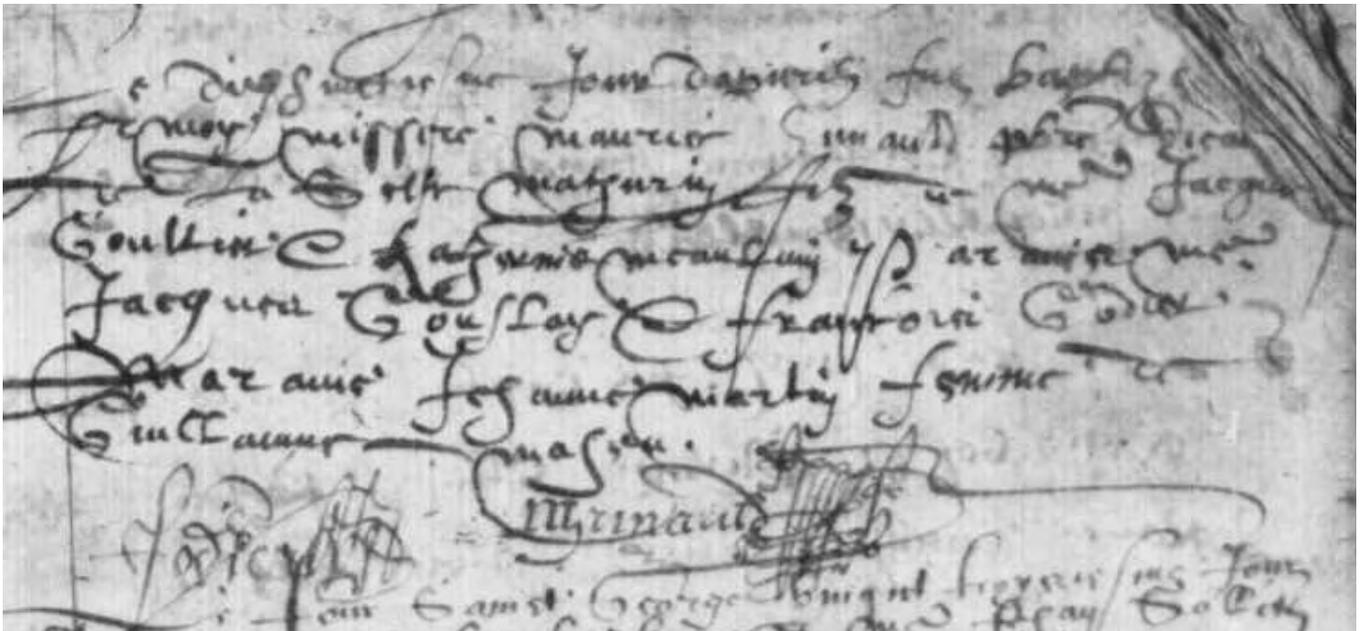
- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à Jacques Goullier x /1599 Katherine Meauslain

En Mayenne jusqu'au début du 18ème siècle, puis en Maine-et-Loire jusqu'au 20 ème siècle, enfin à Nantes

- 13-Jacques Goullier x /1599 Katherine Meauslain
- 12-Mathurin Goullier S<sup>r</sup> de la Pitelière x /1630 Prudence Hunault
- 11-Renée Goullier x S<sup>t</sup>Erblo (53) 24 octobre 1662 Jacques Lemonnier
- 10-Jacques Lemonnier x S<sup>t</sup>Erblo (53) 18 novembre 1692 Madeleine Delaunay
- 9-Marie-Madeleine Lemonnier x Pouancé 4 juillet 1714 René Jallot
- 8-Jacques Jallot x Pouancé 8 juillet 1749 Françoise Marchandye
- 7-Perrine-Renée Jallot x S<sup>t</sup>Michel-du-Bois 2 septembre 1783 François-Marie Jallot
- 6-Elisabeth Jallot x Armaillé 17 novembre 1807 René-Guillaume Jallot
- 5-Joséphine-Flavie Jallot x Noëllet 18 avril 1842 Esprit-Victor Guillot
- 4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x Nantes 1907 Edouard Guillouard
- 2-Thérèse Guillouard x Nantes 1938 Georges Halbert
- 1-moi

descendance de Jacques Goullier x /1599 Katherine Meauslain



*baptême de Mathurin GOULLIER le 18 avril 1599 à La Selle-Craonnaise. Les baptêmes commencent en 1599.*

Jacques Goullier est S<sup>r</sup> de la Viollaye dans la plupart des actes. Il est donc manifestement descendant de ceux de Senonnes. Il épouse une Meaulain, nom de familles notables, sans doutes multiples en Mayenne, et dont la parentèle est non identifiée à ce jour.

Ils ont au moins 3 enfants, probablement plus, mais c'est le début du registre, et on ne peut savoir avant. Je n'ai pas retrouvé leur succession dans un acte notarié.

Jacques Goullier est parrain à La Selle-Craonnaise : le 10.6.1599 de Jacques Boulaye fils de Jehan vit à la Tinerye & de Renée Gerfault - le 10.2.1600 avec Guillaume Maheu & Barbe Maslin D<sup>ame</sup> de la Chapelle, de Blaise Godin fils de Jean & Jeanne Regnier

Katherine Meaulain est marraine à La Selle-Craonnaise : le 11.5.1600 de Barbe Hardy fille de Michel - le 27.11.1601 de Jeanne Thibault fille de René & Claude Chevreuil

Jacques GOULLIER S<sup>r</sup> de la Viollaye †/elle x /1599 Katherine MEAUSLAIN †La Selle-Craonnaise 7.3.1616 [Voir famille MEAULAIN](#)

1-André GOULLIER **Que suppose ici** x1 Livré-la-Touche 26.4.1621 Françoise LELARDEUX †La Selle-Craonnaise 10.5.1629 x2 ca 1630 Ollive TROVALET **Dont postérité suivra**

2-Mathurin GOULLIER S<sup>r</sup> de la Pitelière °La Selle-Craonnaise 18 avril 1599 « Mathurin fils de Me Jacques Goullier et Katherine Meaulain parrains Me Jacques Goullay et François Godier (s) marraine Jehanne Martin femme de Guillaume Maheu » x /1630 Prudence HUNAUT **Dont postérité suivra**

3-Renée GOULLIER °La Selle-Craonnaise 1<sup>er</sup> mars 1602 « Renée fille de Me Jacques Goullier sieur de la Viollaye et honneste femme Katherine Meaulain son épouse, parrain honneste personne Estienne Leroy sergent royal marraine honneste **filie Radegonde Goullier nièce dudit Goullier** ». **Que je suppose celle qui** x Nicolas RAIMBAULT **Dont postérité suivra**

4-Catherine GOULLIER x /1625 Joachim TROVALET

5-Mathurine GOULLIER °La Selle-Craonnaise 12février 1606 « Mathurine fille de honneste homme Jacques Goullier et honneste femme Katherine Meaulain son épouse sieurs et dame de la Viollays parrain Me Maurice Hunault prêtre vicaire de La Selle, marraine Katherine Goullier »

### **André Goullier 1x F. Lelardeux2 x O. Trovalet**

**Je suppose qu'il est en fait le frère aîné de Mathurin Goullier, qui suit car, Jacques le père de Mathurin, porte le titre de « S<sup>r</sup> de la Viollaye », et je remarque par la suite que ce titre va toujours aux aînés.**

André Goullier vit à Toucheminot au moins depuis 1629 & à son décès. Il est notaire seigneurial & sergent royal à Toucheminot en 1625.

André Goullier va se marier 2 fois, la 1<sup>ère</sup> en 1621 à Livré-la-Touche porte seulement la mention « André Goullier de la paroisse de la Selle & Françoise Le Lardeux de cette paroisse » sans autre mention.

**Viollays (la) :** à Senonnes au NE du bourg vers la Rouaudière (cf carte IGN ci-contre) & non à Chazé-sur-Argos, comme Célestin Port le pensait : « André Goullier en 1631, puis à René Goullier en 1737 » C. Port, Dictionnaire biographique de Maine-et-Loire, t3. En fait, André Goullier rend aveu au S<sup>gr</sup> de Senonnes, en mai 1626 pour la closerie de **la Viollaye à Senonnes** (mai 1626 Chartrier de Senonnes : aujourd'hui a comparu André Goullier notaire d<sup>t</sup> au Haut Touchemynot à La Selle-Craonnaise, lequel s'est avoué notre sujet pour raison de son lieu & closerie de la Viollaye à Senonnes (AD53-9J2/22)

La branche des Goullier « de la Viollaye », est issue de Senonnes avant 1600, puis de la Selle-Craonnaise de 1599 à 1670. La Viollaye de Senonnes, appartient

aussi à Sébastien Goullier en 1606, dont les héritiers cèdent leur part d'héritage de la Viollaye dès 1619 à Michel Coconier époux de Jeanne Goullier... etc...

Le 7.4.1625 François Hunault laboureur d<sup>t</sup> au village du Petit Malaunay à Niaffles, en son nom et pour Macée Lepron sa femme, vend à M<sup>e</sup> André Goullier N<sup>re</sup> seigneurial et sergent royal, d<sup>t</sup> au village de Toucheminot à La Selle-Craonnaise & Mathurin Lelardeux M<sup>d</sup> d<sup>t</sup> au bourg de Livré, ce qu'ils possèdent au bourg de Livré, soit une portion de maison tant fond que superficie au bas du bourg, et 3 planches de jardin & prés au dessus de la maison, dépendant de la métairie de la Bonnaudière, pour 94 L (AD53-3<sup>E</sup>1/458 d<sup>vt</sup> Hunault N<sup>re</sup> Craon)

Le 7.4.1625 François Hunault laboureur au village du Petit Malaunay à Niaffles, et Macée Lepron sa femme, vendent à André Goullier N<sup>re</sup> du seigneur, sergent royal, d<sup>t</sup> au village de Toucheminot à La Selle-Craonnaise & Mathurin Lelardeux M<sup>d</sup> d<sup>t</sup> au bourg de Livré, tous les choses héritaux que lesdits vendeurs peuvent avoir au bourg de Livré étant une portion de maison tant fond que superficie au bas du bourg de Livré, avec 3 planches de jardin & prés au dessus de la maison, dépendant de la métairie de la Bonnaudière, dépendant de la Sg<sup>nie</sup> de Livré, la présente vendition pour 94 L (AD53-3<sup>E</sup>1/458 d<sup>vt</sup> Pierre

Hunault N<sup>re</sup> royal à Craon) - le 11.9.1631 il est parrain à La Chapelle-Hullin de René Delalande fils de René & de Marie de La Fontaine S<sup>r</sup> & D<sup>ame</sup> de Terratiant - le 12.7.1621 *concerne les Viel*, d<sup>vt</sup> Pierre Hunault N<sup>re</sup> royal à Craon, fait & passé au bourg de Craon, en présence de René Viel N<sup>re</sup> au bourg de La Selle-Craonnaise, de André Goullier d<sup>t</sup> à Toucheminois à La Selle, & de Martin Viel prêtre (AD53-3<sup>E</sup>1/457) - André Goullier S<sup>r</sup> de la Viollaye parrain à Senonnes le 30.5.1638 avec h.f. Marguerite Drouard femme du S<sup>r</sup> de la Gosnière de André Hardy fils de h.h. François S<sup>r</sup> de la Mare et Perine Huet *signé Marguerite Drouard, Goullier*

Le 24.9.1637 M<sup>e</sup> André Goullier S<sup>r</sup> de la Viollaye & Ollive Trovallet sa femme achètent à André Letort M<sup>d</sup> & Renée Cormier sa femme, d<sup>t</sup> au bourg de Rena-

zé, pour 100 L de rente foncière perpétuelle, la closerie de la **Brettonnière** à La Selle-Craonnaise (AD53-3<sup>E</sup>1/459 d<sup>vt</sup> Hunault N<sup>re</sup> Craon).

André Goullier est encore parrain (s) le 30.5.1638 à Senonnes d'André Hardy fils de François S<sup>r</sup> de la Mare & de Perrine Huet. Il décède peu après, sans doute jeune.

Son fils Jacques est prêtre et vit encore en 1680 : le 1.12.1680 procès entre Jean Guais, ayant les droits de M<sup>e</sup> Jacques Goullier, prêtre, et M<sup>e</sup> Maurice Desalleux l'aîné, Pierre Pélion & Jean Poirier sur des arriérés de biens sis au bourg de Livré baillés à rente par ledit Goullier à †René Lemanceau prêtre (AD53-B2/3042)

- André GOULLIER** S<sup>r</sup> de la Viollays †La Selle-Craonnaise 4.6.1639 x1 Livré-la-Touche 26.4.1621 Françoise LELARDEUX †La Selle-Craonnaise 10.5.1629 x2 ca 1630 Ollive TROVALET  
 a-Jacques GOULLIER °La Selle-Craonnaise 17.4.1622 Filleul de Jouachim Trovallet & de Renée Goullier. Prêtre en 1653 à Angers StPierre  
 b-Françoise GOULLIER °La Selle-Craonnaise 15.5.1626 Filleule de René Goullier (s) & de Françoise Pantin D<sup>ame</sup> de Laubinay  
 c-Pierre GOULLIER °La Selle-Craonnaise 27.2.1629 Filleul de h.h. Pierre Lenfantin S<sup>r</sup> de la Bogotière & de Françoise de Montalembert femme de Charles Jaril écuyer S<sup>gr</sup> de la Boulaye  
 d-André GOULLIER (du x2) °La Selle-Craonnaise 8.9.1630 Filleul de Mathurin Goullier & de Jacquine Boussicault D<sup>ame</sup> de la Fertyère x Le Pertre(35) 2.8.1657 Etiennette HÉVIN Dont postérité suivra  
 e-Jean GOULLIER (du x2) °La Selle-Craonnaise 18.8.1632 †La Selle-Craonnaise 21.7.1639 Filleul de Jehanne de Juigné  
 f-François GOULLIER †La Selle-Craonnaise 9.8.1634 Inhumé dans l'église  
 g-Ollive GOULLIER (du x2) °La Selle-Craonnaise 4.3.1635 Filleule de Julienne Hullin écuyer & de Marguerite Pureu (s). Que je suppose celle qui x /1658 Pierre **PLANTÉ** avocat à Angers <sup>StPierre</sup> Dont postérité suivra  
 h-René GOULLIER °La Selle-Craonnaise 3.10.1636 Filleul de Jehan Davy  
 i-Françoise GOULLIER †La Selle-Craonnaise 4.9.1639

### André Goullier x1657 Etiennette Hévin

André Goullier perd sa mère à sa naissance et son père 8 ans plus tard.

André est chirurgien, précision que je trouve en 1671-1677, entre autres. Mais André complète ses revenus en gérant des biens fonciers, car je le trouve aussi fermier

A 22 ans, il signe un contrat d'apprentissage pour un an : « Le samedi 17 mai 1653<sup>1</sup> après midi, assisté de M<sup>e</sup> Jacques Goullier prêtre son frère demeurant à Angers StPierre. René Gendry M<sup>e</sup> chirurgien à Angers St Pierre, promet l'avoir en sa maison, nourrir, coucher, lui montrer et enseigner à sa possibilité l'art et métier de chirurgien. André convient apprendre cet art et promet d'obéir et servir ledit Gendry en toutes choses licites et honnêtes fidèlement sans se jamais demettre de ladite maison pendant le temps d'un an, moyennant 100 livres, qu'il promet payer à Gendry à la Toussaint prochaine sans que le paiement puisse être retardé, ni que ledit Goullier puisse espérer aucune restitution s'il s'absente de la maison sans cause légitime... et promet payer à sa femme 12 livres pour les dépenses » Ce contrat n'étant que d'un an, on peut supposer qu'il prend des années d'apprentissage ailleurs, sans doute au Pertre, où il épousera la fille des célèbres chirurgiens.

<sup>1</sup> AD49-5<sup>E</sup>5/476 devant Pierre Desmazières notaire royal à Angers

Lors de son mariage au Pertre, André est dit de StSaturnin-du-Limet, alors que le registre de cette paroisse ne donne aucun Goullier. En fait, Toucheminot où il demeure, est un village à cheval sur 2 paroisses, au sud-ouest du bourg de la Selle-Craonnaise, juste sur la frontière avec StSaturnin, et les Goullier ont toujours été fidèles à celle de La Selle pour les actes religieux, sauf exception, car le 13<sup>e</sup> enfant posthume est baptisé à StSaturnin. Enfin, j'observe que le couple se dit de StSaturnin, ainsi en 1676.

André Goullier en 1653 (AD49-5<sup>le</sup>5/476 Angers)

André est toujours qualifié S<sup>r</sup> de la Viollaye : sur son mariage au Pertre - le 5.11.1665 à La Selle-Craonnaise au b de sa fille Renée-Françoise - le 19.4.1667 à La Selle-Craonnaise alors qu'il est parrain de André Godier fils de Jean & Jeanne Pelletier

Etienne Lefebvre, sa belle-mère, veuve de René Hévin, meurt chez lui en 1660, mais elle est inhumée au Pertre près de son époux : « Décédée chez son gendre André Goullier S<sup>r</sup> de la Viollays ».

Etiennette Hévin lui donne 13 enfants, mais il meurt avant la naissance du 13<sup>e</sup> et sa veuve se remarie, en présence de h.h. Henry Hardy M<sup>d</sup> tanneur & h.h. François Couanne Sr de la Guenerie, Louis Planté, & un Viel (tous s). Etiennette a alors 48 ans et il semble qu'elle n'est pas d'enfant de Nicolas ?

- André GOULLIER** S<sup>r</sup> de la Viollaye °La Selle-Craonnaise 8.9.1630 †1676/1681 Fils de André GOULLIER de la Viollaye & de sa 2<sup>e</sup> épouse Ollive TROVALET. x Le Pertre(35) 2.8.1657 Etiennette HÉVIN °Le Pertre 7.3.1641 Fille de René S<sup>r</sup> de la Péhinière °Vitré 4.7.1594 †Le Pertre 31.10.1652 & Etiennette Lefebvre †La Selle-Craonnaise 14.1.1660 inhumée au Pertre. Etiennette Hévin se remarie à La Selle-Craonnaise 10.11.1689 Nicolas **LEGRAS** n.h. S<sup>r</sup> de la Gannerie °Chazé-Henry V<sup>f</sup> de Marie Hubert [Voir famille HEVIN](#)
- 1-André GOULLIER °La Selle-Craonnaise 29.4.1659 †idem 11.5.1659 Baptisé à la maison. Filleul de Jacques Peccot & de Renée Goullier
  - 2-Etiennette GOULLIER °La Selle-Craonnaise 20.10.1661 (s) Baptisée à la maison. Filleule de vénérable Jacques Goullier prêtre, & de Etiennette Hévin fille. x Pouancé 16.9.1694 Laurent **GAULT** Dont postérité suivra
  - 3-André GOULLIER °La Selle-Craonnaise 1.12.1662 †idem 27.5.1671 Décédé à Toucheminot. Baptisé à la maison, filleul de René Fouin (s) apothicaire à Craon & de Anne Jacquelot (s)
  - 4-Pierre GOULLIER °La Selle-Craonnaise 30.3.1664 †30.7.1671 Au village de Toucheminot. Filleul de Pierre Panté S<sup>r</sup> de la Cormière, avocat à Pouancé (s), & de Perrine Hévin (s)
  - 5-Renée-Françoise GOULLIER °La Selle-Craonnaise 5.11.1665 Filleule de René d'Andigné chevalier S<sup>gr</sup> de la Barre & de Françoise de Cherbonnier Ve de Jacques de Juigné chevalier S<sup>gr</sup> du Parnier
  - 5-Renée GOULLIER °La Selle-Craonnaise 16.1.1667 †StSaturnin-du-Limet 13.5.1677 Filleule de François Cadotz prêtre de céans, & de Renée Peccot fille de h.h. Jacques Peccot S<sup>r</sup> de la Brosse de StSaturnin
  - 6-Anne-Marie GOULLIER °La Selle-Craonnaise 28.10.1668 Filleule de Armand Pelletier recveur des Aides à Toucheminot, & de Marie Mimbré épouse de h.h. Le Correux receveur au grenier à sel.
  - 7-Marie GOULLIER °La Selle-Craonnaise 25.2.1670 †/1722 Filleule de Jean Yon prêtre & Marie Hévin
  - 8-André GOULLIER S<sup>r</sup> de la Viollaye h.h. °La Selle-Craonnaise 4.10.1673 Filleul de M<sup>e</sup> Mathurin Goullier & de Anne Etiennette de La Barre de Vitré <sup>NotreDame</sup>. x Chatelais 29.10.1696 Françoise BOUCHARD Dont postérité suivra
  - 9-Catherine GOULLIER °La Selle-Craonnaise 17.2.1672 †La Selle-Craonnaise 17.8.1683 Filleule de Jacques Lemonnier M<sup>d</sup> à S<sup>t</sup>Erbloin & de Etiennette Goullier sa soeur
  - 10-Sainte GOULLIER °ca 1675 †La Selle-Craonnaise 22.10.1687

11-Anonyme (f) GOULLIER °†La Selle-Craonnaise 13.9.1676 à la Grande Maréchalerie

12-Jeanne GOULLIER °S<sup>t</sup>Saturnin-du-Limet 10.8.1681 Fille posthume, baptisée en présence de nombreuses personnes de la Selle-Craonnaise, avec belles signatures. x Chazé-Henry 28.10.1699 Julien **LEGRAS**  
Dont postérité suivra

### **Etiennette Goullier x1694 Laurent Gault**

Marraine (s) à La Selle-Craonnaise le 21.6.1678 de Judith Clement fille de François & Marie Houdayer.  
AD53-B2995 - *selon inventaire* 5.8.1715 condamnation de François Bossard, caution de François Bossard, à exécuter a profit de Etiennette Goullier Ve de Laurent Gault un titre passé par Goussé N<sup>re</sup> à Craon le 21.1.1655 & lui payer 12 L 10 s

**Etiennette GOULLIER** °La Selle-Craonnaise 20.10.1661 (s) Fille de André GOULLIER & de Etiennette HEVIN. x Pouancé 16.9.1694 (sans filiation) Laurent **GAULT** Fils de Laurent S<sup>r</sup> de la Musse & de Renée CHERRUAU. Dont postérité GAULT

### **André Goullier x1696 Françoise Bouchard**

A leur mariage à Châtellais sont témoins Louis Planté (s), Planté (s).

Le 26.11.1732, André Goullier de la Violais fermier de la terre de Dangé D<sup>t</sup> à Pouancé StAubin, curateur de Madeleine Rinée sa mère, baille à ferme à Jean Bertron hoste à Segré la Madeleine une closerie au village des Pastis à Combrée dont le colon est Patry pour 69 L (AD49-5<sup>E</sup>32/015 Pouriaz N<sup>re</sup> Royal Segré)

En 1744, procès de Rose-Françoise de Gennes Ve de Louis Lange de la Motte, chevalier S<sup>gr</sup> d'Aubigné, Bouillé-Ménard etc..., tutrice de ses enfants mineurs, contre Jacques Guilloteau, procureur à Craon, Vf de Françoise Bouchard, Nicolas Guilloteau commis aux Aides au bureau des Roziers près StMathurin, Jacques Guilloteau chirurgien à StDenis-d'Anjou, Françoise & Marie Guilloteau, enfants desdits Jacques Guilloteau & Marie Bouchard, & contre André Goullier Sr de la Viollais : paiement de rentes seigneuriales (AD53-B2/2451) - En 1753 la métairie de Lanferrière à StSaturnin-du-Limet appartient à André Goullier de la Viollais fils d'André (in Angot, t4 p514)

Le 12.7.1732 Julien Legras S<sup>r</sup> de la Gosnerie dt audit lieu à Chazé-Henry, transige avec Nicolas Chartron receveur des aides du département de Malicorne dt à Malicorne province du Maine et Marie Legras son épouse, sur ce que ladite Marie Legras fille dudit S<sup>r</sup> Legras a par contrat dvt François Rousseau notaire royal le 3.8.1729 eu la jouissance de la Gosnerie avec les bestiaux et semences, par abandon que lui en a fait son père, à valoir sur les deniers doteaux de †Jeanne Goullier sa mère, 1<sup>e</sup> épouse dudit Legras, et qu'elle en a laissé jusqu'à présent la jouissance à son père par affection et devoir naturel attendu que par cet abandon il se trouvait dépouillé de tous biens et ainsi de son état de vivre, Il lui demande de reprendre ledit lieu contre le versement d'une rente viagère de 100 L/an sa vie durant seulement (AD49-5<sup>E</sup>40/031 D<sup>vt</sup> Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé)

Il acquiert l'office de président au grenier à sel de Pouancé en 1696 (AD49-E2686) (cf mon étude sur le grenier à sel)

Parrain à La Chapelle-Hullin le 1.2.1702

Le 16.11.1722 procès entre Pierre Goisbault l'aîné, Perrine Guyon sa femme, & Pierre Goisbault leur fils, à faire les réparations locatives de la métairie de Landefrière, appartenant à Me Jacques Guilloteau mari de Françoise Bouchard, auparavant Ve de Me André Goullier Sr de la Violais (AD53-B2/2998)

**André GOULLIER** S<sup>r</sup> de la Viollaye h.h. °La Selle-Craonnaise 4.10.1673 †1699/1705 Fils de André GOULLIER & de Etiennette HEVIN. x Chatellais 29.10.1696 Françoise BOUCHARD Fille de Claude et de Marie Seville. Elle se remarie à Pouancé le 3.12.1705 avec M<sup>e</sup> René Vallas greffier à Poauncé, & avec M<sup>e</sup> Jacques Guilloteau

1-André GOULLIER S<sup>r</sup> de la Viollais °ca 1699 x 1729 Catherine ROUSSEAU Dont postérité suivra

### André Goullier x Catherine Rousseau

Le 31.10.1727 François-Pierre de la Forest d'Armaillé C<sup>r</sup> au parlement de Bretagne dt à Rennes StÉtienne baille à ferme à Renée Bourguillault veuve de Pierre Pouriast, et François Pouriast son fils, D<sup>+</sup> à la vigne à StAubin de Pouancé, et André Goullier M<sup>d</sup> D<sup>+</sup> à Toucheminot à la Selle-Craonnaise la maison seigneuriale de Dangé, la Denistièrre du bourg de StAubin, Landefrièrre du Boisnois, de La Malingre, de la Goullerie, du Chastelot, et de la Haye, une petite closerie nommée Mapiiau, et la closerie de la Fartrie à Chazé, pour 5 ans, pour 150 L en 2 termes. Et ils ont du bois pour le prix de 1 209 L sur la terre de Dangé et 1590 L sur les autres (AD49-5<sup>E</sup>40/28).

Le 15.12.1730, François-Pierre de la Forest d'Armaillé baille à ferme à André Goullier de la Viollaye M<sup>d</sup> et Catherine Rousseau son épouse D<sup>+</sup> à la maison de Vilneuve à Combrée pour 7 ans la terre de Dangé pour 1 500 L/an en 2 termes à Pâques et Toussaint (AD49-5<sup>E</sup>40/29 Menard N<sup>re</sup> Pouancé)

André Goullier de la Viollays M<sup>d</sup> fermier de Dangé, demeure au château de Dangé, et gère les baux de sa ferme. Le 3.3.1735 André Goullier fermier de la terre de Dangé y dt, baille à 1/2 pour 7 ans à Jean Tramier la métairie de Landefrièrre à StAubin (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Anthoine Menard Nre Pouancé) - Le 5.3.1735 André Goullier fermier de la terre de Dange baille à ½ pour 3 ans à Jean Gaultier la métairie de la Denilièrre à StAubin (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard Nre Pouancé) - Le 10.3.1735 il baille à ½ pour 3 ans à François Cholmet la métairie de Louriais à

Chazé-Henry (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard Nre royal Pouancé) - Le 6.12.1736 il baille à ½ à Mathurin Langlois laboureur et Magdeleine Fouché sa femme, et René Langlois dt au bourg de Combrée, la closerie du Pasty sise à Combrée (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard Nre royal à Pouancé) - Le 5.3.1739, il baille à ½ pour 7 ans à Olivier Cherruau et Jeanne Tranier sa femme la Goullerie (AD49-5<sup>E</sup>40/35 Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé) - Le 10.1.1743, il baille à ½ la métairie de la Touriaie à Chazé-Henry (AD49-5<sup>E</sup>40/36 D<sup>vt</sup> Menard N<sup>re</sup> Pouancé) - Le 10.1.1743, il baille à ½ à Jean Gelu le lieu de la Guyardièrre à Chazé-Henry (AD49-5<sup>E</sup>40/36 D<sup>vt</sup> Menard N<sup>re</sup> Pouancé) - Le 13.8.1750, il baille à ½ pour 9 ans à Pierre Peltier laboureur et Jeanne Guyon sa femme la Guiardièrre à Chazé-Henry (AD49-5<sup>E</sup>40/46 Jallot N<sup>re</sup> Pouancé)

Le 13.7.1740, André Goullier de la Viollaye et Catherine Rousseau sa femme, D<sup>+</sup> en la maison seigneuriale de Dangé, prennent le bail à ferme pour 9 ans, d'une grande maison au bourg de Chazé-Henry appelée la grande maison, la métairie de la Hiardièrre à Chazé, la métairie des Hommeaux à StAubin pour 480 L qui appartiennent à Renée Dupont de Logerie fille majeure dt à Angers StJean Baptiste (AD49-5<sup>E</sup>40/35 D<sup>vt</sup> Anthoine Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé).

En 1741 d<sup>vt</sup> Jacques Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/44), plusieurs baux à ½ faits par de la Viollais.

André GOULLIER S<sup>r</sup> de la Viollais °ca 1699 †Pouancé<sup>StAubin</sup> 18.12.1750 x La Selle-Craonnaise 11.10.1729 Catherine ROUSSEAU °ca 1702 Fille de †René et Charlotte Robineau

1-André GOULLIER °Pouancé<sup>StAubin</sup> 30.1.1731 †30.6.1820 x Angélique PLANTÉ °1734 †1766 Dont postérité suivra

### André Goullier x Angélique Planté

André GOULLIER °Pouancé<sup>StAubin</sup> 30.1.1731 †30.6.1820 Fils de André GOULLIER de la Viollais et de Catherine ROUSSEAU x Angélique PLANTÉ °1734 †1766 Fille de Claude et de Renée Belot, **arrière petite fille d'Ollive Goullier** Voir famille PLANTE

1-Angélique GOULLIER x Pouancé<sup>la Madeleine</sup> 4.7.1775 Léon MARCHANDYE †Pouancé 7.1.1794 Dont postérité MARCHANDYE

2-Marie GOULLIER x Pouancé 25.11.1777 René-Léon JALLOT fils de Jacques et Françoise Marchandye Dont postérité JALLOT

3-André GOULLIER °Pouancé 12.2.1760

4-Madeleine GOULLIER °La Selle Craonnaise 15.3.1763 †Vern sur Seiche 18.11.1809 x François **BELLION** Dont postérité suivra

### **Madeleine Goullier x François Bellion**

**Madeleine GOULLIER** °La Selle Craonnaise 15.3.1763 †Vern sur Seiche 18.11.1809 Fille de André GOULLIER & de Angélique PLANTE x François **BELLION** °Pouancé 8.7.1763 †Bouillé-Ménard 2.3.1805 Fils de François et de Marie Thérèse Menard

1-Fortuné BELLION °Angers 8.3.1800 †Pouancé 16.4.1872 x Aglaë BESSIN Fille de Henri et de Adélaïde Marchandye Dont postérité

### **Jeanne Goullier x1699 Julien Legras**

Jeanne Goullier est la 13<sup>e</sup> fille posthume d'André Goullier S<sup>r</sup> de la Viollaye. Elle est émancipée le 3.12.1695 (AD53-B3079, selon inventaire). Sa mère, Etiennette Hévin, vit encore, et plusieurs parents donnent leur avis : André Goullier de la Viollaye, Me Laurent Gauld greffier à Pouancé mari de Etiennette Goullier, Henri Hardy Sr de la Houssaye, Me Louis Planté prêtre, André Hévin Sr du Plessis, Jacques Hévin Sr de la Maison-Neuve, Me Nicolas Legras S<sup>r</sup> de la Gosnerie mari d'Etiennette Hévin mère de ladite mineure.

Jeanne Goullier est cousine de Louis Planté prêtre.

Elle se marie à 18 ans et meurt à 24 ans, laissant une seule fille. L'acte du 5 décembre 1702, qui suit, donne une précision claire sur le nombre d'enfants de Jeanne Goullier et Julien Legras. En effet Julienne Legras décède très jeune, seulement âgée de 24 ans, et je ne lui connaissais qu'une fille Marie née en 1702. J'avais donc supposé et écrit comme une hypothèse dans mon étude Goullier que Julienne Legras n'avait eu qu'une fille à ma connaissance. Or, au pied de l'acte qui suit, et ce 25 ans plus tard, soit à la majorité de ladite Marie, elle intervient et précise qu'elle est fille unique. Ceci confirme donc mon hypothèse, et j'ajoute que ce que Marie Legras, fille unique de Julienne Goullier, écrit ainsi en 1727, est tout à fait crédible, car manifestement à sa majorité elle a validé la succession de sa mère, donc elle sait avec certitude qu'elle est fille unique.

Par contre, la même Marie Legras semble avoir une piètre connaissance des Goullier et en particulier de ses grands parents et de ses oncles et tantes, car elle ajoute que sa mère, Julienne Legras, était fille unique d'André Goullier et Etiennette Hévin. Or, Julienne Goullier était le 12<sup>ème</sup> enfant d'Etiennette Hévin et André Goullier, et si la plupart sont probablement décédés en bas âge, il est certain qu'elle a oncles et tantes, mais vivant au loin, donc dont elle n'a manifestement aucune connaissance, et j'ajoute que ceci me fait penser qu'elle n'a pas été élevée du côté Goullier mais du côté Legras.

« Le 5 décembre 1702<sup>2</sup> après midy, devant nous Anthoine de Vignaux notaire de la baronnie de Pouancé résidant au bourg de Congrier fut présent en sa personne estably et deument soumis sous le pouvoir de notre dite cour, honorable homme **Julien Legras Sr de la Ribaudière mari de demoiselle Jeanne Goullier demeurant en la ville de Pouancé la Madeleine**, lequel sieur Legras a promis et s'obligé faire ratiffier ces présentes à ladite damoiselle Goullier son espouse lorsqu'elle aura atteint l'âge de majorité à peine etc néangmoins etc nailleurs d'une part, et Missire René Marchandye prêtre curé de Congrier y demeurant maison presbitérale preneur d'autre part, entre lesquelles a esté fait le contrat de baillée et prise à rente foncière annuelle et perpétuelle qui cy après suit, c'est que le sieur Legras audit nom a baillé et baille audit sieur Marchandye qui a pris pour luy ses héritiers et audit titre de rente doncière annuelle et perpétuelle, scavoir est tous tels droits part et portion de maison terre et héritage situé au village de la Boisnière en la paroisse de La Rouaudière, soit tant maison, rues issues jardin, vergers, prés, pastures droits de commune, terre labourable et non labourable qui en dépendent sans du tout aucune réservation en faire comme lesdites choses appartiennent audit sieur Legras audit nom et comme il luy est escheu et advenu de la succession de deffunt André Goullier et d'honorable femme Etiennette Hevin, père et mère de ladite demoiselle Goullier, suivant et

<sup>2</sup> AD53-207J18 chartrier de la Rouaudière

au désir des partages raportés par Mathurin Rousseau notaire le 24 mars 1646, par acquêt que ledit deffunt Goullier et ladite Hevin en auroient fait sur Nicolas Leroy mari de deffunte Jeanne Grimault, à la charge de tenir les dites choses censivement des fiefs dont lesdites choses se trouveront mouvantes, à la charge par ledit sieur preneur de payer et acquiter les charges cens rentes et devoirs seigneuriaux et féodaux deus à vause et pour raison desdites choses où elles sont deuz à l'avenir et quitte du passé, et est fait le présent contrat de baillé et prise à rente foncière annuelle et perpétuelle pour en payer servir et continuer chacuns ans au jour et feste de Toussaint par ledit sieur Marchandye audit sieur Legras audit nom la somme de 10 livres le premier payement commençant audit jour et feste de Toussaint prochaine venant et à continuer d'an en an audit terme, au payement servir et continuation de laquelle somme de 10 livres de rente foncière s'oblige ledit sieur Marchandye avec tous et chacuns ses biens meubles et immeubles présents et futurs à prendre vendre au payement et continuation de laquelle demeurent lesdites choses cy dessus spécialement affectées et hypothéquées outre les autres biens dudit sieur Marchandye, et de fournir par ledit sieur Marchandye audit sieur Legras dans 15 jours prochains une copie des présentes, à la charge par ledit sieur Marchandye estably et soubmis sous ladite cour de jouir en bon père de famille desdits héritages, car le tout a été ainsy voulu consenty stipullé accepté par lesdites parties, et à ce tenir faire et accomplir, et à ce tenir etc garantir etc obligent etc dont etc fait et passé en la demeure dudit sieur Marchandye en présence de Me Nicolas Legras sieur de la Gosnière père dudit sieur Julien Legras et de Pierre Roullois architeque et de Jacques Busson tixier en toile demeurant audit boug et paroisse e Congrier témoins à ce requis et appellés : copie duquel partage de l'autre part daté ledit sieur Legras a présentement mis en main dudit sieur Marchandye - Je soussigné demoiselle Marie Legras fille majeure et unique héritière de deffunte demoiselle Jeanne Goullier, elle seule héritière de feu Me André Goullier sieur de la Viollais et demoiselle Estiennette Hevin ay présentement receu de demoiselle Marguerite Marchandye veuve de feu sieur Bernard de la Guyonnais, héritière en partye de feu Me René Marchandye vivant curé de Congrier la somme de 200 livres pour l'exinction et parfait admortissement de la rente foncière stipulée et contenue dans le contrat cy dessus et des autres parts au rapport de Me Anthoine Desvignaux notaire en date du 5 décembre 1702, à l'effet de quoy la dite damoiselle veuve Besnard demeure valablement quitte de ladite rente arrérages et cours d'icelle : qu'à cest effet les héritages y obligés luy resteront sans aucune charge de ma part en pure propriété par abondance de droit, lu et approuvé l'amortissement de la rente hipothéquaire de 16 livres 16 sols 4 deniers créée par contrat du 13 septembre 1647 au profit de Olive Trovalet veuve de Me André Goullier à moy fait par ledit feu Besnard pour 300 livres de principal, à Pouencé ce 29 mai 1727, signé Marie Legras »

**Jeanne GOULLIER** °S<sup>t</sup>Saturnin-du-Limet 10.8.1681 †Pouancé 10.2.1706 Fille de André GOULLIER de la Viollaye & de Etiennette HÉVIN. x Chazé-Henry 28.10.1699 (t=Laurent Gault greffier) Julien **LEGRAS** frère de Nicolas, fermier. Il se remarie à Pouancé 5.7.1707 avec Marguerite FAUVEAU  
1-Marie **LEGRAS** °Pouancé 2.5.1702 x Pouancé 19.8.1727 Nicolas **CHARTON** Dont postérité suivra

### **Marie Legras x1727 Nicolas Charton**

Le mariage de Marie Legras en 1727 est signé : Alexandre Lemoine, Lemoine, Neuville Joubert, Lemoine de Neuville, N. Charton, Marie Charton, Angélique Goullier, Marie Gavier, J. Gault, P.F. Lemonnier, Chaudet  
Marie Legras demeure à Chazé-Henry au mariage de sa fille Jeanne en 1769.

Pourtant, c'est un retour aux sources pour elle, car je la trouve à Malicorne dans le Maine le 12.7.1732, où son époux a des origines. Ce jour-là, Nicolas Chartron receveur des aides du département de Malicorne dt à Malicorne province du Maine, et Marie Legras son épouse, transigent avec Julien Legras S<sup>r</sup> de la Gosnerie dt à Chazé-Henry, sur ce que ladite Marie Legras fille dudit S<sup>r</sup> Legras a par contrat reçu de François Rousseau notaire royal le 3.8.1729 eu la jouissance de la Gosnerie avec les bestiaux et semences, par abandon que lui en a fait son père, à voloir sur les deniers doteaux de †Jeanne Goullier sa mère, 1<sup>e</sup> épouse dudit Legras, et qu'elle en a laissé jusqu'à présent la jouissance à sondit père par affection et devoir naturel attendu que par cet abandon il se trouvait dépouillé de tous biens et ainsi de son état de vivre, Il lui demande de reprendre

ledit lieu contre le versement d'une rente viagère de 100 L/an sa vie durant seulement (AD49-5<sup>E</sup>40/31 D<sup>vt</sup> Menard N<sup>re</sup> royal Pouancé).

Il a sans doute postérité dans le Maine ?

**Marie LEGRAS** °Pouancé 2.5.1702 †idem 21.7.1742 x Pouancé 19.8.1727 Nicolas **CHARTON** †1742/1769 Fils de Jacques & Marie Legrand. C<sup>r</sup> du roi au grenier à sel de Pouancé

1-Jeanne-Etiennette CHARTON °Pouancé 30.6.1728 x Pouancé 9.1.1769 Alexandre-Jean-Baptiste **LEMOINE** de Neuville Fils de Alexandre, officier des Eaux & Forêts des baronnies de La Guerche en Bretagne & Pouancé, y dt, inspecteur des gardes desdites baronnies & capitaine des château, & de Marie-Anne Lemonnier. Controleur général des devoirs de Bretagne, direction de Ploërmel, y dt en 1769. Voir fichier LEMONNIER

2-Nicolas-Léon CHARTON °Pouancé 25.7.1729 Chirurgien x Chambellay 25.10.1768 Jeanne BOULLIER °ca 1733 Fille de René et Jeanne De La Barre. Veuve de Nicolas Janvier

3-Renée-Perrine CHARTRON °ca 1732 †Pouancé 10.6.1740

4-Marie-Julie CHARTRON °ca 1736 †Pouancé 14.6.1739

5-Marie CHARTRON °ca 1739 †Pouancé 22.6.1746

### Ollive Goullier x1658 Pierre Planté

**Ollive GOULLIER** °La Selle-Craonnaise 4.3.1635 Fille de André GOULLIER de la Viollaye & de s<sup>2e</sup> épouse Ollive TROVALLET sa 2<sup>e</sup> femme. x /1658 Pierre **PLANTÉ** avocat à Angers <sup>StPierre</sup>

1-Louis PLANTÉ °Pouancé 18.7.1658 †idem 27.9.1699<sup>3</sup> Filleul de M<sup>e</sup> Louis Flornoy lieutenant des traite au bureau de Pouancé, & de Jeanne Bretault femme de M<sup>e</sup> Louis Homo x Pouancé 28.9.1684 Angélique COICAULT

2-André PLANTÉ °La Prévrière 20.8.1665 Filleul de André Goullier (s) S<sup>f</sup> de la Viollaye et de Louise Bruneau épouse de Laurent Gellin C<sup>r</sup> du roy au grenier à sel de Pouancé

### Louis Planté x1684 Angélique Coicault

**Louis PLANTÉ** °Pouancé 18.7.1658 †idem 27.9.1699<sup>4</sup> Filleul de M<sup>e</sup> Louis Flornoy lieutenant des traite au bureau de Pouancé, & de Jeanne Bretault femme de M<sup>e</sup> Louis Homo x Pouancé 28.9.1684 Angélique COICAULT

1-Louis PLANTÉ °Pouancé 23.8.1685

2-Claude PLANTÉ °Pouancé 31.7.1686 †Pouancé 28.9.1741 x Pouancé 20.1.1717 Renée BELOT

3-Angélique PLANTÉ °Pouancé 22.11.1687 †idem 22.2.1688

4-Angélique PLANTÉ °Pouancé 5.12.1688 Filleule de Pierre Poisson bailli de Pouancé, gouverneur de la ville & château de Pouancé, Me des Eaux & Forests, & de Barbe Rallier femme de n.h. René Dupont

5-François PLANTÉ °Pouancé 9.8.1690 †3.11.1690

6-Angélique PLANTÉ °Pouancé 15.10.1691

7-François PLANTÉ °Pouancé 16.5.1694 †23.6.1694

### Claude Planté x1717 Renée Belot

**Claude PLANTÉ** °Pouancé 31.7.1686 †Pouancé 28.9.1741 x Pouancé 20.1.1717 Renée BELOT fille de Guillaume et † Renée Lescouvette

1-Pierre Claude PLANTÉ †Pouancé 24.11.1727

2-Claude PLANTÉ †16.2.1739

3-Louis PLANTÉ †Pouancé 12.2.1731

4-Angélique PLANTÉ °Pouancé 3.9.1730 †Pouancé 17.2.1737

5-Angélique PLANTÉ °1734 †1766 x André **GOULLIER** °1761 †1620 *Fils de André et de Catherine Rousseau*

---

3 « Louis Planté avocat D<sup>t</sup> à Pouancé, âgé de 46 ans » sans autre mention, & l'âge le donnerait plutôt pour l'autre Louis  
4 « Louis Planté avocat demeurant à Pouancé, âgé de 46 ans » sans autre mention, & l'âge le donnerait plutôt pour l'autre Louis

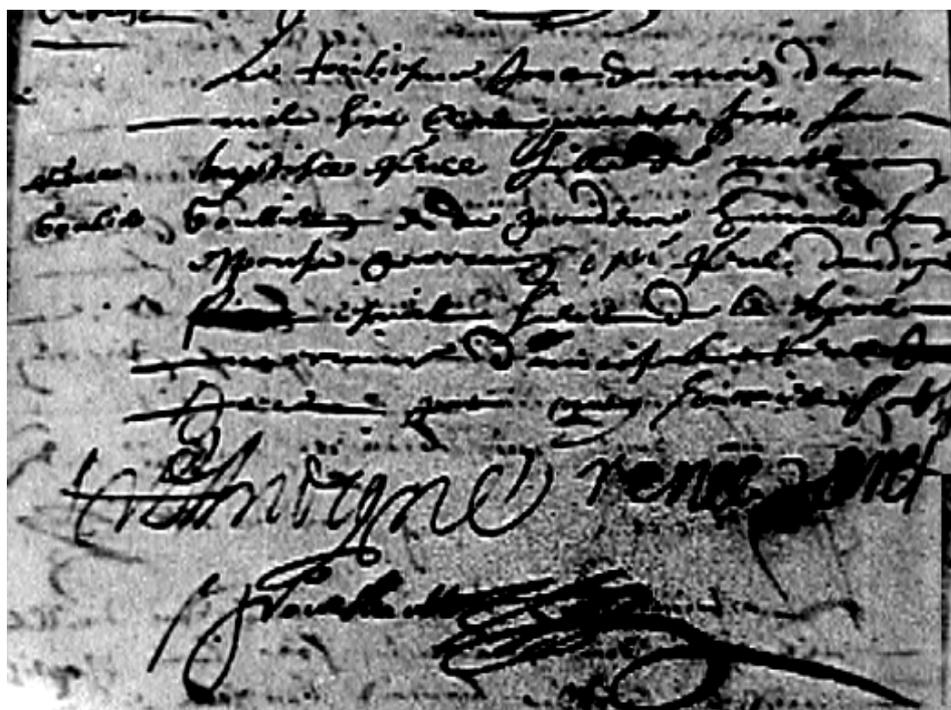
### Mathurin Goullier x1630 Prudence Hunault

Mathurin Goullier est décédé à la Pitelière à La Selle-Craonnaise où il a vécu. Il n'a jamais porté le nom de « S<sup>r</sup> de la Viollaye » comme son père, mais de « S<sup>r</sup> de la Piltière ».

Il est M<sup>d</sup> tanneur le 31.1.1636 sur le registre des baptêmes de Craon StClément.

En 1636 il emprunte 380 livres à son beau-père : « Le 9 juin 1636<sup>5</sup> avant midy, fut présent en personne establi et deument soubzmis et obligé honneste homme **Mathurin Goullier marchand demeurant au lieu de la Pitelière paroisse de la Selle Craonnaise**, lequel a ce jourd'huy vendu créé et constitué et promet garantir et faire valoir tant en principal que cours d'arrérages - à **honneste homme André Hunault marchand demeurant au lieu de la Fleurière en ladite paroisse de La Selle Craonnaise** à ce présent stipulant et acceptant qui a achapté pour luy ses hoirs et ayans cause - la somme de 21 livres 2 sols 2 deniers deux tiers de denier tz de rente foncière annuelle et perpétuelle que ledit vendeur promet et s'oblige payer audit acquéreur franchement et quitement en sa maison le premier paiement commenczant d'huy en ung an et à continuer jusques à l'amortissement de ladite rente - o puissance d'en faire assiette touttefois et quantes qu'il plaira à l'acquéreur sans que le spécial desroge au générale ne le général au spécial, - et est faite la présente vendition création et constitution de rente pour le prix et somme de 380 livres tz solvée et payée contant par ledit Hunault audit Goullier en présence et au vue de nous et des tesmoings cy après lui l'a receue en pièces de 20 sols, pistoles d'Espagne, écus sol, et autre monnaie de poids et prix de l'ordonnance royale jusques à concurrence dont ils s'est tenu à contant et bien payé et en a quicté et quicte ledit Hunault - auquel contrat de constitution et création de rente et tout ce que dessus est dit tenir oblige ledit Goullier ses biens et choses à prendre etc renonçant etc dont etc - fait et passé audit Craon à notre tabler en présence de Me René Cevillé sieur dudit lieu demeurant en cette dite ville et de Me Pierre Cevillé clerc demeurant audit Craon tesmoings - et a ledit Hunault dit ne scavoit signer »

Il est parrain à La Selle-Craonnaise le 30.10.1622 de Françoise Raimbault fille de Nicolas & Renée Goullier, et à La Selle-Craonnaise le 24.8.1653 de Mathurin Bois



Baptême de Renée GOULLIER à La Selle-Craonnaise le 3.8.1646

<sup>5</sup> devant nous Pierre Hunault notaire royal en Anjou résidant à Craon

- Mathurin GOULLIER** S<sup>r</sup> de la Pitelière °La Selle-Craonnaise 18 avril 1599 †idem 6.12.1679 Fils de Jacques GOULLIER de la Viollaye et de Katherine MEAULAIN. x /1630 Prudence HUNAUT °La Selle-Craonnaise 12.4.1613 †idem 26.7.1670 Fille de André & de Jehanne Hunault Voir famille HUNAUT
- a-Jeanne GOULLIER °La Selle-Craonnaise 30.11.1631 †idem 29.10.1639 Filleule de André Goullier S<sup>r</sup> de la Viollaye & de Jehanne Hunault
- b-Anonyme GOULLIER °†La selle-Craonnaise 10.7.1633
- c-Catherine GOULLIER °La Selle-Craonnaise 7.11.1634 Filleule de Denis Sabin & de Catherine Goullier
- d-René GOULLIER °La Selle-Craonnaise 5.2.1639 †idem 25.8.1639 Filleul de h.h. René Goullier (s)
- e-Mathurin GOULLIER °La Selle-Craonnaise 30.1.1637 †idem 11.8.1641 Filleul du curé de céans & de Renée Hunault (ns)
- f-Jacques GOULLIER °La Selle-Craonnaise 10.6.1640 †idem 26.7.1641 Filleul de Mathurin Lespron & de Françoise Raingbault
- g-Prudence GOULLIER °La Selle-Craonnaise 19.8.1641 Filleule de Sébastien Goullier °ca 1612 †StMartin-du-Limet 14.1.1642 prêtre à StMartin-du-Limet, & de Perrine Nutrouble Perrine Nutrouble a épousé avant 1617 François Godier du Bignon, notaire à Château-Gontier. Ils sont les grans-parents de Renée Godier, qui sera la seconde femme de Jacques Lemonnier. **Que je suppose celle qui** x Pierre **RABORY** h.h. Dont postérité suivra
- h-Marie GOULLIER °La Selle-Craonnaise 1.6.1644 †idem 30.6.1656 Filleule de Jean Lespron & de Marie Foyer (s). Inhumée sans filiation, mais décédée à la Pitelière.
- i-Renée GOULLIER °La Selle-Craonnaise 3.8.1646 †S<sup>t</sup>Erbлон(53) 7.2.1679 en couches. Filleule de René d'Andigné écuyer de la Barre & de Renée Jaret x S<sup>t</sup>Erbлон 24.10.1662 Jacques **LEMONNIER** °S<sup>t</sup>Erbлон 20.10.1637 dont postérité LEMONNIER
- j-Mathurin GOULLIER °La Selle-Craonnaise 1.9.1649 †idem 17.5.1680 Décédé en son lieu de la [Flavière]. Filleul de Jacques Goullier prêtre & de Catherine Trovalet. Le 30.5.1675 un Mathurin Goullier « le Jeune » signe fort bien au mariage à La Selle-Craonnaise de René Bernard & Marguerite Ferré **SP**
- k-Jacques GOULLIER °La Selle-Craonnaise 26.6.1652 †idem 22.4.1670 décédé à la Pitelière. Sa mère est « Prudence SABIN » sur son décès, mais c'est manifestement d'un lapsus du curé. Filleul de M<sup>e</sup> Jacques Peccot (s) & de Marthe Belhaud
- l-André GOULLIER °La Selle-Craonnaise 22.3.1655 Filleul de André Sabin (s) & de Françoise Boisnier

### Prudence Goullier x1661 Pierre Rabory

Le 10.2.1716 Jean Cormier mari de Prudence Rabory, est condamné à payer à Pierre Poisson S<sup>r</sup> de la Brosse, bailli de Pouancé, fils & unique héritier de †Jean Poisson de la Brosse & de Jacqueline Peccot, les arrérages d'une rente de 7 L 10 s (AD53-B2/2995)

Le 6.5.1726 Jean Cormier & Prudence Rabory, héritiers de Prudence Goullier Ve Rabory, Prudence Goullier V<sup>e</sup> Rabory, condamnées à payer à Marie-Catherine Poisson V<sup>e</sup> d'Alexis-Marie de Valory, chevalier S<sup>gr</sup> de la Vengealière, 49 L 14 s pour solde de compte (AD53-B2/3000)

**Prudence GOULLIER** °La Selle-Craonnaise 19.8.1641 Que je suppose celle qui est fille de Mathurin GOULLIER & de Prudence HUNAUT x /1661 Pierre **RABORY** h.h. †/1707

- 1-Prudence RABORY °La Selle-Craonnaise 7.4.1661 Filleule de h.h.Pierre Rabory « l'ainé » & de h.f. Prudence Hunault x La Selle-Craonnaise 1.3.1707 Jean **CORMIER** Dont postérité suivra
- 2-Mathurin RABORY °La Selle-Craonnaise 16.1.1664 †30.12.1673 Décédé à la Pitelière. Filleul de René Pointeau prêtre & de Renée Goullier avec signature Lemonnier
- 3-Jacques RABORY †Craon 11.3.1670 à un jour
- 4-Jeanne RABORY °La Selle-Craonnaise 27.6.1680
- 5-René RABORY °La Selle-Craonnaise 11.11.1681 Filleul de Jean Briand A<sup>t</sup> à à Craon & de Marie de La Barre (sans doute une d'Andigné de la Barre)

**Prudence Rabory x1707 Jean Cormier**

**Prudence RABORY** °La Selle-Craonnaise 7.4.1661 Fille de Pierre RABORY & de Prudence GOULLIER x La Selle-Craonnaise 1.3.1707 Jean **CORMIER** †/1746 Fils de Jean et Marguerite Adron  
 1-Jean CORMIER °ca 1708 x La Selle-Craonnaise 31.7.1731 Michelle BOUSSEAU °ca 1701 Fille de Pierre et Jeanne Bodinier x La Selle-Craonnaise 11.1.1738 Louise ROBIN Fille de Louis et Renée Trovalet  
 2-Perrine CORMIER x La Selle-Craonnaise 11.2.1736 René **GENDRY** Fils de René et Marie Desaleux  
 3-Pierre CORMIER °ca 1711 x La Selle-Craonnaise 22.11.1746 Louise VIEL °ca 1716 Fille de Louis et Marie Planchenault  
 4-Mathurin CORMIER °ca 1714 x La Selle-Craonnaise 24.9.1739 Jacqueline FERRON °ca 1721 Fille de Pierre et Jacqueline Geslin

**Renée Goullier x 1662 Jacques Lemonnier**

**Jacques LEMONNIER** °S<sup>t</sup>Erbion 20.10.1637 † /1709 x1 S<sup>t</sup>Erbion(53) <sup>mardy</sup> 24.10.1662 Renée **GOULLIER** †S<sup>t</sup>Erbion 22.1.1679 x2 Renée GODIER  
 a-Prudence LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbion 25.1.1665 Filleule de Pierre Lemonnier curé à Saint Aubin & de Prudence Hunault  
 b-Pierre LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbion 23.5.1666 Filleul de Pierre Peccot, marraine=Prudence Goullier  
 c-Jacques LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbion 15.4.1668 Filleul de Pierre Peccot curé & de Jeanne Lemonnier. Dont postérité  
 d-René LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbion 3.5.1670 †Carbay 21.4.1729 (sans filiation) Filleul d'Etienne Goullier, Sr de la Haye x Carbay 22.1.1709 Geneviève HERGALT veuve de René Turpin  
 e-Perrine LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbion 6.7.1672 †idem 17.4.1677 Filleule de Jean Belot curé de St Erblon & de Françoise Lemonnier  
 f-Balthazar LEMONNIER °St Erblon 25.1.1675 †idem 21.10.1679 marraine=Jacqueline POISSON  
 g-François LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbion 17.3.1677 dont postérité LEMONNIER  
 h-Anonyme °† S<sup>t</sup>Erbion 22.1.1679 (et décès de sa mère en couches)  
 i-Pierre-Jean LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbion 1.5.1686 dont postérité LEMONNIER

**Jacques Lemonnier x1692 Madeleine Delaunay****Marie-Madeleine Lemonnier x1714 René Jallot****Jacques Jallot x1749 Françoise Marchandye****Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot****Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot****Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot****Aimée Guillot x Charles Audineau****Aimée Audineau x Edouard Guillouard****Catherine Goullier x/1625 Joachim Trovalet**

Que je suppose ici

Catherine GOULLIER x /1625 Joachim **TROVALET**

1-Mathurin TROVALET °La Selle-Craonnaise 6.8.1625 Filleul de **Mathurin Goullier Sr de la Pitelière**, & de Renée Trovalet  
 2-Joachim TROVALET °La Selle-Craonnaise 19.12.1627 Filleul de Renée Goullier

**Renée Goullier 1x N. Raimbault 2x J. Raimbault**

Cette Renée Goullier est manifestement très proche de Mathurin et André Goullier, et je la suppose ici

On sait que cette Renée Goullier est sœur de Catherine Goullier épouse de Joachim Trovalet car le chartrier de Senonnes donne le « 29.11.1626 Joachim Trovalet mari de Catherine Goullier, & Nicolas

Rambault mari de Renée Goullier **beau-frère** du premier, délai accordé pour prendre communication d'anciens titres » (AD53-9J10/f°034)

On sait que Renée Goullier est veuve mais son remariage n'est pas cité dans le chartrier « Le 8.10.1629 Renée Goullier Ve de Nicolas Raimbault, a fait dire qu'elle est malade » (AD53-9J10/f°030)

**Renée GOULLIER** °La Selle-Craonnaise 1.3.1602 Fils de Jacques GOULLIER de la Viollaye et de Katherine MEAULAIN. **Que je suppose celle qui** x Nicolas RAIMBAULT Et, **Nicole Raoul émet l'hypothèse que cette Renée GOULLIER se serait remariée à** x2 ca 1628 Jacques RAIMBAULT

1-Françoise RAIMBAULT °La Selle-Craonnaise 30.10.1622 Filleule de **Mathurin Goullier** & Françoise Lelardeux x Jacques PECCOT Dont postérité suivra

2-Nicolas RAIMBAULT °La Selle-Craonnaise 27.11.1623 Filleule de **André Goullier** & de Catherine Goullier

3-Jacques RAIMBAULT °La Selle-Craonnaise 8.6.1627

4-Ambroise RAIMBAU (du x2 Jacques Raimbault) °Saint Saturnin du Limet 5.3.1629 †idem 4.5.1676 Filleul de Jehan Hallenault curé de StSaturnin et de **Prudence Hunault** de la Selle-Craonnaise. Inhumé en l'église de Saint Saturnin du Limet x La Rouaudière 24.2.1661 Marguerite HAULTBOIS

### **Françoise Raimbault x Jacques Peccot**

**Françoise RAYMBAULT** Fille de Nicolas RAIMBAULT et de Renée GOULLIER, laquelle Renée Goullier est sœur de Mathurin Goullier x Jacques PECCOT Frère de Françoise PECCOT épouse de François LE MONNIER

1-Anne Marie PECCOT x François DUCHESNE Dont postérité suivra

### **Anne Marie Peccot x François Duchesne**

**Anne Marie PECCOT** Fille de Jacques PECCOT et de Françoise RAYMBAULT x François DUCHESNE Fils de François DUCHESNE et de Marie DELANOE, laquelle Marie Delanoe est fille de Pierre Delanoe et de Marie LE MONNIER, laquelle Marie Le Monnier est sœur de François Le Monnier

1-Anne Françoise DUCHESNE x S<sup>t</sup>Erbлон 28.10.1706 François LEMONNIER Dont postérité suivra

### **Anne Françoise Duchesne x1706 François Le Monnier**

La dispense de consanguinité obtenue en 1706 par François Le Monnier et Anne Françoise Duchesne donne trois filiations de parenté, dont la parenté par « Mathurin et Renée Goullier qui étaient frère et sœur »(Collection Bréget) cf familles LE MONNIER & famille PECCOT [Voir famille LEMONNIER](#) [Voir famille PECCOT](#)

**Anne Françoise DUCHESNE** x S<sup>t</sup>Erbлон 28.10.1706 François LEMONNIER °S<sup>t</sup>Erbлон 17.3.1677 †idem 18.4.1741 Fils de Jacques LEMONNIER & de Renée GOULLIER., lequel Jacques Le Monnier est fils de François Le Monnier et de Françoise Peccot, laquelle Françoise Peccot est sœur de Jacques Peccot époux de Françoise Raymbault, et par ailleurs laquelle Renée Goullier femme de Jacques Le Monnier est fille de Mathurin Goullier

### **Ambroise Raimbault x1661 Marguerite Haultbois**

Inhumé en l'église de Saint Saturnin du Limet.

Demeure au logis de Toucheminot en Saint Saturnin du Limet

Mariage en présence de Missire André Boisnier curé de Saint Saturnin du Limet, **André Goullier S<sup>r</sup> de la Viollaye**, h.h. Jean Gerard S<sup>r</sup> de la Tousche

**Ambroise RAIMBAU** °Saint Saturnin du Limet 5.3.1629 †idem 4.5.1676 Fils de Renée GOULLIER et de son supposé 2<sup>e</sup> époux Jacques RAIMBAULT x La Rouaudière 24.2.1661 Marguerite HAULTBOIS °ca 1640 †Saint Aignan 1694/

1-Ambroise RAIMBAULT °Saint Saturnin du Limet 3.2.1662

2-Charles RAIMBAULT

3-Marguerite RAIMBAULT °Saint Saturnin du Limet 8.1.1673 †idem 24.9.1714 Filleule de **M<sup>e</sup> Mathurin Goullier S<sup>r</sup> de la Pitellière de La Selle-Craonnaise**, et de Renée Peccot de Saint Saturnin du Limet x Saint Saturnin du Limet 25.9.1694  
Pierre **PREAUBERT** Fils de Pierre et Julienne Letort

### Goullier du Buisson

**René GOULLIER** †/1698 x Pouancé 26.1.1664 (sans filiation) Renée FOURRIER

1-René GOULLIER °Pouancé 18.2.1665

2-Louis GOULLIER °Pouancé 13.7.1666

3-Renée GOULLIER °Pouancé 11.10.1668 x Pouancé 21.7.1688 Etienne **COLLAS** Dont postérité suivra

4-Jean GOULLIER S<sup>r</sup> du Buisson °Pouancé 6.7.1670 x 1698 Renée-Prudence de La DURANTIÈRE Dont postérité suivra

5-Jeanne GOULLIER °Pouancé 13.9.1671 x René **TAILLANDIER** Dont postérité suivra

René GOULLIER x Jeanne CHICOT Elle est grand-tante de Renée Goullier épouse d'Etienne Collas, ce qui la met tante de René Goullier époux de Renée Fourier, & probablement SP puisque ce sont ses petits-neveux qui héritent d'elle.

1-Renée GOULLIER °Pouancé 15.6.1662

### Renée Goullier x1688 Etienne Collas

Le mariage de Renée Goullier à Pouancé en 1688 est signé « Renée Goullier, Goullier, Collas, de La Forest d'Armailé, de Rochefort, Poisson, Planté, Chartier, Leroux, Garnier, J. Maussion prêtre, Homo, Blays doyen de Châteaubriand » sans autre mention en particulier filiative.

Etienne Collas est dit S<sup>r</sup> de la Trionnière sur la b de son fils Laurent-René en 1699 et l'acte qui suit.

Le 26.8.1709 h.h. Estienne Collas S<sup>r</sup> de la Trionnière M<sup>d</sup> & h.f. D<sup>elle</sup> Renée Goullier son épouse d<sup>t</sup> à Pouancé <sup>LaMadeleine</sup>, vendent à M<sup>essire</sup> Gabriel de Scépeau S<sup>gr</sup> du Chalonge d<sup>t</sup> au Chalonge à *Chatelais* la

métairie de la Grande Ceville à *Chatelais* pour 500 L d<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>re</sup> Vergonnes (AD49-5<sup>E</sup>20/173)

Le 3.11.1745, Etienne Colas S<sup>r</sup> du Bignon A<sup>t</sup> au parlement fils & héritier en partie de †Etienne Colas S<sup>r</sup> de la Trionnière & Renée Goullier lad. Goullier héritière de †René Goullier son père créancier de †Renée Fourier sa mère & encore héritière en substitution avec ses frère & soeur de Jeanne Chicot leur grand-tante qui étoit héritière sous bénéfice d'inventaire de †René & Louis Letort la Coconerie (AD49-E1139/f<sup>o</sup>221, aveux d'Armailé)

**Renée GOULLIER** °Pouancé 11.10.1668 Fille de René GOULLIER & de Renée FOURRIER x Pouancé 21.7.1688 Etienne **COLLAS** °Carbay S<sup>r</sup> de la Trionnière M<sup>d</sup> à Pouancé

a-Renée COLLAS °Pouancé 27.4.1689 x Carbay 25.2.1726 Pierre **LEMONNIER** Fils de Jacques & Madeleine Delaunay. Dont postérité dossier LEMONNIER

b-Etiennette COLLAS °Pouancé 9.9.1690

c-Jacques COLLAS °Pouancé 15.7.1691

d-Jeanne COLLAS °Pouancé 20.9.1692

e-Anne COLLAS °Pouancé 24.1.1694

f-Marie COLLAS °Pouancé 19.2.1695

g-Renée COLLAS °Pouancé 9.4.1696

h-Etienne COLLAS °Pouancé 18.8.1697 Filleul de René Vallas & de Geneviève Planté (s)

i-Laurent COLLAS °Pouancé 8.1.1699 Filleul de Laurent Gault greffier au grenier à sel de Pouancé, & de Anne-Prudence de la Durantière

j-Jean COLLAS °Pouancé 10.6.1704

k-Marie-Anne COLLAS °Pouancé 1702

l-Marie-Anne COLLAS °Pouancé 6.10.1705

m-Jean-François COLLAS °Pouancé 8.5.1707

n-Jean COLLAS °Pouancé 30.6.1708

Jean Goullier x Renée de la Durantière

Jean Goullier S<sup>r</sup> du Buisson se marie à Pouancé en 1698 : « h.h. Jean Goullier S<sup>r</sup> du Buisson, M<sup>d</sup>, fils de Th.h. René Goullier M<sup>d</sup> & Renée Fourier, & D<sup>elle</sup> Renée-Prudence de la Durantière fille de †René écuyer & Julienne Minaut de StAignan, en présence de René Minaut écuyer S<sup>r</sup> de la Herraudière oncle, René-François Minaut écuyer S<sup>r</sup> de la Cherbonnière, de René Sonnet S<sup>r</sup> de la Grandmaison, Jean Geslin N<sup>re</sup>, Etienne Collas S<sup>r</sup> de la Trionnière etc.. » nombreuses signatures

Le 10.2.1706, h.h. Jean Goullier S<sup>r</sup> du Buisson & D<sup>elle</sup> Renée Prudence de la Durantière son épouse d<sup>t</sup> à la Terie à S<sup>t</sup>Aignan-du-Desieu, vend à Jean Peccot M<sup>d</sup> tanneur en la ville de Pouancé <sup>LaMadeleine</sup> un corps de logis d<sup>vt</sup> les halles de Pouancé composé s'une salle basse, boutique à côté ... (AD49-5<sup>E</sup>20/173 D<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>re</sup> à Noëllet) - Le 24.7.1706 (AD53-B2/6124), montrée du lieu du Fresne à Ballots, acquis par Renée-Prudence de la Durantière femme de Jean Goullier Sr du Buisson - Renée de la Durantière, épouse de Jean Goullier, & sa sœur Anne-Julienne de la Durantière, possèdent par héritage les Barres à StAignan-sur-Roë, en 1685, 1730, 1741(in Angot, t1, p166 & t4 p37) - Le 20.11.1708 Jean Goullier Sr du Buisson dt à Pouancé rattifie le jugement du parlement de Paris contre Laurent Guyon procureur fiscal à La Chapelle-sur-Oudon et se contente de 300 L que René Taillandier mari de Jeanne Goullier beau-frère dudit S<sup>r</sup> du Buisson avait entre mains (AD49-5<sup>E</sup>32/1 Bouvet N<sup>re</sup> Royal Segré) - Le 9.1.1710 D<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>re</sup> à Noëllet (AD49- 5<sup>E</sup>20/173) h.h. Jean Goullier S<sup>r</sup> du Buisson M<sup>d</sup> au faubourg Ridau de la Rouerie de la ville de Pouancé vend à h.h. Estienne Collas S<sup>r</sup> de la Trionnière un petit jardin - Le 29.10.1724 (AD53-B2/3049) procès entre Renée-Prudence de La Durantière, femme non commune en biens de Jean Goullier Sr du Buisson, & Anne-Julienne de La Durantière V<sup>e</sup> de M<sup>e</sup> Jean Geslin N<sup>re</sup> de la baronnie, héritières d'Anne de la Durantière femme de Me François des Chaumes, d'une part, & P.. Girard prenant le fait & cause de Julien Lesegré-tain, colon au lieu des Landes aux mains duquel est saisi, d'autre part - Le 28.11.1729 (AD53-B2/3002) condamnation de M<sup>e</sup> René Goullier S<sup>r</sup> du Buisson vicaire de StAignan-sur-Roë, à payer à Jeanne Hériaux V<sup>e</sup> de Jacob Marchand 85 L pour la pension pendant 8 mois de son frère, Goullier S<sup>r</sup> des Barres - Le 17.1.1737, Dvt Anthoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/34) Jean Goullier Dubuisson

M<sup>d</sup> et Renée Prudence de la Durantière sa femme D<sup>t</sup> à la Bastardière à StAignan le Désert, vendent à Jacques Raison et Louis Ballue M<sup>d</sup> meuniers au moulin à eau de cette ville, acquéreurs solidaires, ledit moulin à eau nommé le moulin au blanc en tout en StAubin de Pouancé, du fief des Mortiers, pour 458 L - Le 6.10.1738 (AD53-B2/3005) Jean Goullier S<sup>r</sup> du Buisson est condamné à remettre à M<sup>e</sup> Jean Collas S<sup>r</sup> de la Frontaudière A<sup>t</sup> & procureur au siège de Pouancé, un état portant promesse de 50 L - Le 22.10.1742 D<sup>vt</sup> Anthoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/36) Joseph Goullier N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé résidant à la Bastardière à StAignan, tant en son nom que fondé de procuration de Jean Goullier du Buisson et Renée-Prudence de la Durantière ses père et mère, a reçu de Jean Sallé notaire de la baronnie de Craon copie pour recours si besoin de l'acte par lequel audit nom il a proposé à François Aubé curé de Carbay de lui prêter une somme de 300 L dont il lui consisterait rente, sur quoi ledit Aubé lui a dit qu'il désirait volontiers le faire mais qu'il voulait donner ladite somme à rente viagère et fond perdu, et ils constituent ainsi la rente pour 30 L pour 300 L, et au cas qu'après 12 ans il vive encore, il ne paiera pas les 2 années après son dû - Le 12.10.1744 (AD53-B2/3006) René Goullier, prêtre, fils & héritier de Jean Goullier S<sup>r</sup> du Buisson & Renée-Prudence de la Durantière, est condamné à payer à Messire Jean-Marquis de la Motte, chevalier, Sgr de Senonnes & de Brécharnon, les arrérages de plusieurs rentes féodales - Les enfants de Jean Goullier & Renée de La Durantière possèdent en 1745 la Grossière à StAignan-sur-Roë, & Joseph Goullier, soldat au régiment de Navarre la vend en 1752 (In Angot t4 p430) - En 1747 (in Angot, t4 p929) la Verrerie à StAignan-sur-Roë appartient aux enfants de Jean Goullier & de Prudence de la Durantière - Le 21.7.1746 D<sup>vt</sup> Jacques Jallot N<sup>re</sup> royal à Pouancé et le notaire de StAignan (AD49-5<sup>E</sup>40/45), Mathurin Goullier S<sup>r</sup> des Barres sergent au régiment de Navarre de présent à la [Puislegotrie] à Pouancé StAubin, faisant pour lui et pour Joseph Goullier S<sup>r</sup> de la Grossière soldat du même régiment, et Nicolas Daniel Bourny S<sup>r</sup> de la Jiguère cavalier dans la maréchaussée de Craon y dt paroisse StClément père et tuteur de D<sup>elle</sup> Renée Bourny issue de lui et †Renée Goullier son épouse, Gilles Accarys M<sup>d</sup> au nom et curateur aux personnes et biens des enfants mineurs de †Jean Goullier S<sup>r</sup>

de la Parligoterie et Marie Doudet à présent sa femme D<sup>t</sup> à la Masure à StAignan faisant pour lui et pour Anne Gachinard veuve de Pierre Goullier S<sup>r</sup> de la Verie mère et tutrice des enfants issus de leur mariage, et pour D<sup>elle</sup> Louise Goullier issue du 1<sup>er</sup> mariage dudit S<sup>r</sup> de la Verie et pour Gilles Bauduz notaire père et tuteur des enfants issus de lui et †Marie Goullier son épouse, lesquels ont dit que les dits Renée, Marie, Pierre, Mathurin, Jean, et Joseph, frères et sœurs germains, sont issus de †n.h ; Jean Goullier S<sup>r</sup> du Buisson et D<sup>elle</sup> Renée Prudence de la Durantière son épouse, lui de condition roturière décédé en 1744 elle de condition noble décédée l'année précédente 1743, qui avaient [Louresse] René Goullier prêtre leur sils aîné male, fondé dans la 1/7<sup>e</sup> partie des biens du père, au total des meubles principal, et 2/3 des immeubles de ceux de leur mère décédé au moins d'avril de l'année dernière 1745, que ce dernier aurait cédé ses droits desdites 2 successions ausdits S<sup>r</sup> des Barres et de la Grossière par acte au rapport de Me Boys notaire royal à Cuillé le 16.3.1744, non publié ni notiffié à leurs présomptifs héritiers, que les présomptifs et copartageants prétendent faire annuler attendu que cette sorte d'acte attaque l'égalité qui se doit garder dans notre coutume d'Anjou entre les cohéritiers roturiers, qui se doit considérer de nature des donations indirectes absolument déffandus, et qu'au surplus le seul défaut de publicaiton à la barre du palais royal d'Angers et de sa nottification en donnant nullité, que par conséquent tous ces biens se doivent partager également d'autant que suivant la disposition de notre coutume dans laquelle ils sont situés et ou sont arrivés lesdits décès on a égard à la qualité des prédécesseurs, et non aux biens, en sorte que la

succession de ladite D<sup>elle</sup> de la Durantière quoique noble étant échu audit S<sup>r</sup> Goullier prêtre fils et principal héritier, tout est confondu dans les successions de personnes roturières, d'où il suit que les meubles et les immeubles censifs se doivent partager également en 6 lots égaux, et par la même raison contribuer chacun sa 1/6<sup>e</sup> partie aux paiements des dettes de ces 3 successions, et à l'exécution de leurs dernières volontés testamentaires, les parties esdits noms voyant que l'exécution de cet acte de cession ne pourrait manquer d'opérer beaucoup de discussions dont l'évènement serait non seulement très douteux mais très funeste rapport aux grandes dettes qui sont sur les successions et à la division d'icelles, voulant faciliter leurs partages, éviter toutes contestations et vivre de bonne intelligence, en paix et en union, ont respectivement volontairement cenvenu ce qui suit, que ledit S<sup>r</sup> des Barres pour lui et pour ledit S<sup>r</sup> de la Grossière a tenu et reconnu lesudit acte du 16.3.1744 pour nul, et en tant que besoing s'est par ces présentes désisté de l'exécution d'icelui, et tout ce qui en a suivi est sur le seul compte de la succession du S<sup>r</sup> Goullier prêtre ... En conséquence ledit S<sup>r</sup> de la Jaguère audit nom, représentant l'aîné esdites successions présentera un partage des biens fonds d'icelles en 6 lots égaux le plutôt et au moins de frais qu'il sera possible, c'est à dire qu'il se transportera incessamment sur les lieux contentieux avec 2 personnes connaissances parents ou amis, en fera rédiger les lots devant notaires et communiquer à l'amiable aux puisnés, et choisi chacun dans son rang sans autre formalité ; de même les dettes passives desdites successions seront divisées et partagées pour être acquitées par un chacun

- Jean GOULLIER** S<sup>r</sup> du Buisson °Pouancé 6.7.1670 †1744 Fils de René GOULLIER & de Renée FOURRIER x Pouancé 17.6.1698 Renée-Prudence de La DURANTIÈRE †1743 fille de René, écuyer et Julienne Menant  
 1-René Goullier †1745 Prêtre et héritier noble de sa mère en 1743  
 2-Renée GOULLIER °Pouancé 11.6.1699 Filleule de Etienne Collas M<sup>d</sup> x S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 25.10.1729 Nicolas **DANIEL** Lieutenant de brigade de la brigade du Mellier à La Rouaudière. Le mariage est signé de René Goullier, Renée Minault, François Bouvry, M. Bouvry, G. Baudruz, Goullier, Minault  
 3-Marie GOULLIER °S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 21.4.1701 Filleule de René-François Minault & de Renée Fourier Ve de René Goullier  
 4-René-Jean GOULLIER S<sup>r</sup> du Buisson °S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 5.3.1703 Vicair de S<sup>t</sup>Aignan sur-Roë. Filleul de Jean Geslin N<sup>o</sup> & de Renée Goullier tante  
 5-Pierre-Jacques GOULLIER °S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 5.1.1705 Filleul de René Taillandier & Renée Minault  
 6-Mathurin GOULLIER °Pouancé 1.8.1708 S<sup>r</sup> des Barres et sergent au régiment de Navarre en 1746  
 7-Jacques GOULLIER °Pouancé 25.1.1711  
 8-Jean-Julien GOULLIER °Pouancé 22.11.1713 †idem 9.2.1738 « Jean Goullier âgé de 25 ans fils de Jean Sr du Buisson, & de Renée-Prudence de la Durantière, en présence de René Goullier prêtre son frère, & de Joseph Goullier aussi frère » x S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 9.7.1736 Marie DOUDET Fille de Pierre & Marie Hunault

81-Marie GOULLIER °StAignan-sur-Roë 19.4.1737 Filleule de René Goullier prêtre & de Marie Hunault Ve de Pierre Doudet  
 82-Jeanne-Louise GOULLIER (fille posthume) °S<sup>t</sup>Aignan-sur-Roë 7.7.1738 Filleule de Jean Geslin Nre & de Louise Doudet  
 x StAignan-sur-Roë 12.9.1769 Bernard **BESNIER** Fils de Claude & Michelle Robert  
 9-Joseph-Marin GOULLIER °Pouancé 9.7.1717 S<sup>r</sup> de la Grossière et soldat au régiment de Navarre en 1746

### Jeanne Goullier x René Taillandier

Je n'ai pas la preuve formelle de la filiation de Jeanne, mais elle est marraine des précédents et **je la suppose** celle qui est née en 1671 à Pouancé.

Le 23.11.1706 d<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>re</sup> à Noëllet (AD49 5<sup>E</sup>20/173) h.h. Etienne Collas M<sup>d</sup> en la ville de Pouancé, & René Taillandier M<sup>d</sup> tanneur & h.f.

Jeanne Goullier son épouse d<sup>t</sup> à la Bissachère à Pouancé <sup>StAubin</sup>, transaction pour remboursement de 629 L 15 s de vin livré depuis 6 mois par led. Collas & débitté en commun & en détail tenant auberge à Pouancé

Jeanne GOULLIER °Pouancé 13.9.1671 x René **TAILLANDIER** M<sup>d</sup> tanneur

- 1-Jeanne TAILLANDIER °Pouancé 29.2.1704
- 2-Françoise TAILLANDIER °Pouancé 21.6.1705
- 3-Jeanne TAILLANDIER °Pouancé 10.7.1709
- 4-Jeanne-Renée TAILLANDIER °Pouancé 16.9.1711
- 5-Jeanne-Mathurine TAILLANDIER °Pouancé 10.1.1713

### Goullier du Bois-Cochin

Le 30.1.1727 (AD49-5<sup>E</sup>40/28) Pierre Perrault meunier au moulin d'Orveaux à StAubin-du-Pavoil déjà emprunteur de 300 L à René Goullier du Bois Cochin dt au bourg de Carbay, composent à 400 L pour 20 L de rente annuelle - Le 14.8.1727 (AD49-5<sup>E</sup>40/28) René Goullier du Bois Cochin vend à Renée Besnard veuve de François Letort vivant C<sup>t</sup> du roi au grenier à sel de Pouancé, ce qui lui appartient dans la campagne de Carbay et ce qui en dépend de sa métairie de Ragnet pour 405 L - Le 18.9.1727 (AD49-5<sup>E</sup>40/28) René Goullier Sr du Bois Cochin M<sup>d</sup> D<sup>t</sup> au bourg de Carbay baille à ferme à François Saulou M<sup>d</sup> de fil le lieu du Bois Cochin pour 5 ans pour 30 L/an - Le 25.8.1728 (AD49-5<sup>E</sup>40/28) René Goullier du

Bois Cochin dt à Carbay vend à Marie Goullier veuve de Anthoine Leroy D<sup>t</sup> à Angers StMaurille la métairie de Ragnet à Carbay pour 800 L - Le 22.7.1730 D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/029), François Saulou M<sup>d</sup> de fil dt à la Rouvrais à Chazé-Henry transige avec René Goullier S<sup>r</sup> du Bois Cochin dt à Carbay et Charles Pouriast M<sup>d</sup> D<sup>t</sup> à Gohier à Vergonnes, sur ce que ledit Saulou a fait interruption vers ledit Pouriast comme acquéreur du Bois Cochin d<sup>vt</sup> le juge de Chazé-Henry, ou il a obtenu saisie d'une rente, et pousuit la dite interruption contre le fils dudit S<sup>r</sup> Goullier comme ayant retiré l'engagement du bien vendu

...  
**René GOULLIER**<sup>6</sup> S<sup>r</sup> du Bois Cochin, de Pacé x Mordelles(35) 15.9.1734 Marie-Françoise SAULNIER de Grand-champ

Le 19.6.1713 Julienne Lemonnier fille de †Julien et de Françoise Goullier, qui était sœur de Jean Goullier prêtre au bourg de Pouancé, il y a environ 20 ans y décédé, dont les meubles et hardes sont restées à Estienne Collas S<sup>r</sup> de la Trionnière héritier en partie avec ladite Lemonnier dudit déffunt, présentement femme de Jean Villemandin tixier en cette ville y dt rue de la Tannerie, fait rendre compte audit Collas de la gestion des biens de la succession dudit †Goullier son oncle maternel, et l'assigne devant tous juges. Le 22.7.1713, elle cède à Estienne Collas S<sup>r</sup> de la Trionnière M<sup>d</sup> dt à la maison de la Bissachère à Pouancé, tous les droits de succession mobiliers immobiliers fruits lui revenant de la succession dudit †Goullier, moyennant 30 L (AD49-5<sup>E</sup>20/174 d<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>re</sup> Royal Vergonnes procuration dvt René Noel N<sup>re</sup> royal à Châteaugontier.).

<sup>6</sup> c'est le seul Goullier de Paris-Jallobert

**Françoise GOULLIER** †Pouancé 4.9.1687 veuve de René Pelaut x Pouancé 13.4.1684 Julien **LEMONNIER**  
°Chateaugontier

Louis GOULLIER x Marie MORILLON

1-Louis GOULLIER °Chazé-Henry ca 1760 x S<sup>t</sup>Erblo 21.11.1785 Renée DION

Renée GOULLIER °ca 1753 †S<sup>t</sup>Erblo 27.1.1809 x Jean **DION** †/elle

### **N. Goullier père de Jeanne et de Mathurin**

*Attention pour cette génération, on sait par le mariage à Armaillé en 1698 de Françoise Goullier fille de Mathurin que Maurille Besnard est son cousin et curateur, mais j'ignore si ce Maurille Besnard est l'époux de Jeanne Goullier ou son fils, compte tenu des dates. Donc, il y a un lien mais j'ignore si Jeanne est la sœur ou la tante de Mathurin Goullier.*

Jeanne GOULLIER x /1644 Maurille **BESNARD**

Mathurin GOULLIER °ca 1617 †Noëllet 9.5.1680 x /1669 Renée LENOIR

### **Jeanne Goullier x Maurille Besnard**

#### *Manifestement liée aux Goullier du Buisson*

Le 1.4.1735 Léon-René Marchandye de la Grand-maison curateur de René Grignon clerc tonsuré, René Collas des Bissachères mineur émancipé sous l'autorité de Jean Peltier D<sup>t</sup> au Genday à Congrier, et Charlotte Grignon épouse dudit S<sup>r</sup> Collas, lesdits Grignon enfants et héritiers de Mathurin Grignon et Charlotte Esnault, fille et héritière de Clément Esnault, Delle Clémence Esnault fille majeure demeurant en cette ville, et Delle Françoise Richard épouse du S<sup>r</sup> Clément Esnault absent du pays depuis quelques années, faisant pour les enfants issus de son mariage avec ledit Clément Esnault, dt en la ville de Châteaubriant paroisse de Berré, lesdits Esnault aussi enfants dudit †Clément Esnault, et lesdits Grignon par la représentation de †Charlotte Esnault leur mère, héritiers au côté maternel **de †Jean-Baptiste Besnard et Renée Esnault** sœur de Clément Esnault leur père et ayeul, entres lesquelles parties a été convenu le partage des biens de la succession de ladite †Besnard de l'estoc de Renée Esnault sa mère, et ayant estimé lesdits biens ont fait 3 lots tirés au sort suivant l'usage : **1<sup>er</sup> lot** pour lesdits Grignon, le lieu et closerie de la Fresnais à Soudan, plus le pré de la Drunaye, [merres] de la champagne annexée au lieu de la Chaussée échu à la Delle veuve Letort par partages faits ce jour, plus une terre en la grande pièce des Barers les deux de chaque côté dudit champ arrivé au lieu de la Haye ci-après au **2<sup>e</sup> lot** qui demeure d'autant diminué,

lesdites terres sises à Carbay ; **2<sup>e</sup> lot** la closerie de la Haye à l'exception de la portion de terre du champ des grandes barres se tendant tant en Anjou qu'en Bretagne, plus lieu du Bourg-d'Amont, le tout à Carbay à la charge au propriétaire de payer annuellement et pour l'avenir le legs de 7 L du à l'église de Carbay assise sur ledit lieu du Bourg-d'Amont ; **3<sup>e</sup> lot** la closerie de Carisaie sis succursale de la Madeleine de vette ville, la closerie de la Guiardière à Chazé-Henry et la rente de 15 L due par les capartageants au S<sup>r</sup> Besnard. Après tirage au sort dans un chapeau, le **2<sup>e</sup> lot** va à la D<sup>elle</sup> Richard qui a tiré la **1<sup>ère</sup>**, le **2<sup>e</sup> lot** va à la Delle Grignon et son frère, qui ont tiré en secon, et le **1<sup>er</sup> lot** demeure à la Delle Esnault (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Dvt Anthoine Menard Nre royal à Pouancé) -

Le 23.4.1735 Jean Collas avocat à Pouancé et Geneviève **Lemonnier** son épouse, vendent à Marguerite **Marchandye** veuve du S<sup>r</sup> **Besnard** D<sup>t</sup> à la Guionnaie à Pouancé, la closerie de la Barais à Chazé-Henry appartenant audit Collas de la succession de †Etienne Collas de la Trionnière et Renée Goullier ses père et mère, plus quelques pièces de terre, pour 557 L (AD49-5<sup>E</sup>40/33 Menard N<sup>re</sup> Pouancé) - Le 21.6.1737 René Duchesne et Jeanne Poilievre son épouse dt au Vieil Juigné en Bretagne vendent à Françoise Lemonnier veuve de **Jullien Jallot** dt au bourg de Noëllet et à Estienne **Besnard** S<sup>r</sup> du Dreuil D<sup>t</sup> à Vergonnes ce qui leur est échu de la succession de René Poilievre qui

consiste en une grange à la Sausaie, la moitié du champs de Ghemené, une portion de pré au pré de Hedinnay, une portion de taillis à la Sausais, et la moitié d'un jardin devant la maison de la veuve Trovallet à Vergonnes, pour 100 L (AD49-5<sup>E</sup>40/34 Menard Nre Pouancé) - AD49-5<sup>E</sup>40/34 Dvt An-

thoine Menard Nre royal à Pouancé - 31.10.1737 - Anne Besnard fille majeure dt à la Maucroisière à Senonnes baille à  $\frac{1}{2}$  pour 5 ans à René Bazille et Suzanne Morihau sa femme le lieu de la Maucroisière fors le domaine -

**Jeanne GOULLIER** x /1644 Maurille **BESNARD** M<sup>d</sup> fermier (in mariage de son fils Maurille en 1679)

- 1-Jean BESNARD °Chazé-Henry 8.5.1644 Filleul de Me Jean Goullier prêtre, et de Marguerite Crosnier *[femme de Me René Goullier]* x S<sup>t</sup>Michel-du-Bois 5.11.1669 Renée ROBIN Dont postérité suivra
- 2-François BESNARD °Chazé-Henry 15.8.1646 Filleul de Julien Bruneau prêtre, et de Françoise de Charbonnier dame de la Guionnière x Congrier 26.10.1670 Anne POINCTEAU Dont postérité suivra
- 3-Jeanne BESNARD °Chazé-Henry 28.1.1649 Filleule de Jean Goullier et de Jacqueline Cochin
- 4-François BESNARD °Chazé-Henry 18.5.1652 †idem 20.12.1655 Filleul de Me René Goullier (s) et de Julienne Goulay *[femme de Mathurin Goullier]*
- 5-Maurille BESNARD °Chazé-Henry 21.12.1654 Filleul de Jean Besnard et de Jeanne Serbert. x Congrier 7.2.1679 Susanne GOHIER Dont postérité suivra
- 6-René BESNARD °Chazé-Henry 22.8.1655 †idem 9.8.1655 Filleul de René Thomas prêtre, et de h. femme Guillemine Renier
- 7-Renée Louise BESNARD °Chazé-Henry 18.2.1657 Filleule de René de Charbonier, écuyer, Sr de la Guennerye et de Louise Bernier
- 8-Mathurin BESNARD °Chazé-Henry 29.7.1659 Filleul de Mathurin Gaultier et de h. fille Louise Bruneau

### Jean Besnard x1669 Renée Robin

Le 22.9.1693 d<sup>vt</sup> Jean Chauvin N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé d<sup>t</sup> à Carbay, C<sup>t</sup> de mariage entre M<sup>e</sup> François Letort « le Jeune » C<sup>r</sup> du roy & son P<sup>r</sup> au grenier à sel de Pouancé fils de M<sup>e</sup> François Letort N<sup>re</sup> & de Bernardine Denyau ses père & mère d<sup>t</sup> à Pouancé <sup>StAubin</sup>, & D<sup>elle</sup> Renée Besnard fille de th.h. Jean Besnard & Renée Robin, procédant sous l'autorité de M<sup>e</sup> Mathurin Besnard prêtre son curateur, d<sup>t</sup> en sa maison de la rue d'Aval à Carbay, du consentement de h.h. François, Maurille & Claude les Besnard M<sup>ds</sup> ses oncles paternels & d'h.h. M<sup>e</sup> René Robin S<sup>r</sup> du Perin A<sup>t</sup> de cette cour son oncle maternel. Le futur époux a assigné doire à la future épouse qui a été réglé à 100 L suivant notre coutume & au cas de dissolution dud. mariage la future épouse pourra prendre des habits, bagues & bijoux avec une chambre garnye vallant 300 L au moins de ce qu'elle fournira pour pareille Σ de 300 L de meubles qui demeureront mobilisé & du surplus des autres meubles tant meubles que veselle, il sera fait inventaires qui demeureront à la future épouse de propre patrimoine & matrimoine à elle & aux siens en leur estoc ; led. Letort père garantira son fils de toutes dettes passives par contrat de constitution obligation de 300 L de principal pour 15 L de rente créé par led. futur époux au Dame Blanchard à Angers d<sup>vt</sup> Bodere N<sup>re</sup>

Angers, & a led. Letort reconnu n'avoir fourni aud. futur époux son fils avant la présente que 1 474 L 5 s qu'il a employé au paiement du restant du prix de sa charge de procureur que de charge de président au grenier à sel suivant les billets que led. futur époux a consenti en date du 5.1.1690 & 6.3.1692, laquelle somme led. Letort lui a donné en avancement de droit successif paternel & maternel & laquelle charge demeure au futur époux au sien estoc ... fait au lieu de Ganiche à Pouancé <sup>StAubin</sup> en présence de Jean Couraut sousdiacre au bourg de Carbay & de Clément Esnault N<sup>re</sup> à Soudan signé Chauvin copie PS : note écrite par leur fille Mon père est baptisé à Armaillé & ma mère a Carbay, mon frère & moi à Armaillé. Mon frère Jean-François Letort a été marié avec Renée Planté & moi Renée Letort a épousé René Bellion président au grenier à sel de Pouancé. Mes enfants & ceux de mon frère tous baptisés à Pouancé <sup>LaMadeleine</sup>. Le C<sup>t</sup> de mariage de mon frère est passé d<sup>vt</sup> Rousseau de la Pouquenais à Noëllet, le mien est passé d<sup>vt</sup> Menard N<sup>re</sup> à Pouancé <sup>LaMadeleine</sup> (AD49-E3182)

Le 1.4.1735 D<sup>elle</sup> Renée Besnard veuve de François Letort C<sup>r</sup> du roi et son procureur au siège du grenier sel de cette ville y D<sup>t</sup>, sœur consanguine de †Jean-Baptiste Besnard prêtre chanoine de l'église collé-

giale de StNicolas de Craon fils des †Jean et D<sup>elle</sup> Renée **Esnault** d'une part, et Léon-René Marchandye S<sup>r</sup> de la Grande maison, bailli de cette ville, curateur aux causes de Me [René Grignon] clerc tonsuré et le S<sup>r</sup> René Collas des Bissachères mineur émancipé sous l'autorité du S<sup>r</sup> Jean Peltier du Genetay curateur aux causes dt à Congrier, et Charlotte Grignon épouse dudit S<sup>r</sup> Collas, lesdits Grignon enfants et héritiers de †Mathurin Grignon et D<sup>elle</sup> Charlotte Esnault fille et héritière de †Clément Esnault frère germain de ladite D<sup>elle</sup> Renée Esnault mère dudit Besnard, D<sup>elle</sup> Clémence Esnault fille majeure dt en cette ville, et D<sup>elle</sup> **Françoise Richard épouse du S<sup>r</sup> Clément Esnault absent du pays depuis quelques années**, autorisée par justice à la poursuite de ses droits faisant pour les enfants issus de son mariage avec ledit Clément Esnault, D<sup>t</sup> en la ville de Châteaubriant paroisse de Berré province de Bretagne évêché de Nantes, lesdits Esnault aussi enfants et héritiers dudit †Clément Esnault, et eux ainsi que lesdits Grignon par représentation de leur mère Charlotte Esnault héritiers dudit †Besnard au côté maternel d'autre part, lesquelles parties après avoir pris le bien fondé qui concerne chaque lignée de la succession dudit †Besnard consistant pour le pater-

nel en le bien fondé de la Touche, la Villegrosse, moitié du lieu de la Gabriellerie, et rente de 13 L due sur le Bourg d'Amont dépendant de la ligne maternelle comme dit ci-après, le tout en la paroisse de Carbay, et la moitié du lieu de la Veaugealière à Congrier, et du côté maternel la Farisaie à Pouancé La madeleine, le lieu de la Guyardière à Chazé-Henry, le Bourg-d'Amont susdit, et le Haye à Carbay, et celui de la Fresnaye à Soudan province de Bretagne, et procédant aux partages des acquets deladite succession qu leur sont communs et qui consistent en une maison et héritages au village de la Chaussée à Carbay et le lieu de la Coconnière, non compris les rentes hypothécaires et dettes actives qui se partageront également, et s'obligeront à frais communs, et considérant que lesdits biens de la Chaussée sont mêlés parmi des biens de ladite D<sup>elle</sup> Veuve Letort, après avoir examiné le montant des contrats d'acquêts des dits biens et estimés entre eux, ils sont convenus qu'ils demeurent au total à la D<sup>elle</sup> veuve Letort, montant 850 L sur laquelle ladite D<sup>elle</sup> veuve Letort acquitera les ventes au seigneur d'Armaillé dont relève la Coconnerie, (AD49 Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé),

**Jean BESNARD** °Chazé-Henry 8.5.1644 Fils de Maurille BESNARD & de Jeanne GOULLIER x S<sup>t</sup>Michel-du-Bois  
5.11.1669 Renée ROBIN Fille de René & de h.f. Julienne Guesdon  
1-Renée BESNARD x François **LETORT**

### **François Besnard x1670 Anne Poincteau**

François Besnard S<sup>r</sup> de la Barre M<sup>d</sup> à Congrier achète le 8.6.1694 un jardin à Senonnes à Julien Cosnard M<sup>d</sup> S<sup>r</sup> de la Grand-Maison & Gabrielle Richard sa femme, D<sup>t</sup> en leur maison de StMoron à Martigné-Ferchaud, d<sup>vt</sup> Anthoine Denigneau & Nicolas Poincteau N<sup>res</sup> de la baronnie de Pouancé résidant à Congrier (AD53-9J9/f°184, chartrier de Senonnes)

**François BESNARD** °Chazé-Henry 15.8.1646 Fils de Maurille BESNARD & de Jeanne GOULLIER x Congrier 26.10.1670  
Anne POINCTEAU Fille de Jean et Thomase Blanchetière  
1-François BESNARD x Françoise BRUNEL Dont postérité suivra  
2-Thomase BESNARD x Congrier 22.6.1706 Joachim **ESNUE** Dont postérité Rebillard  
3-Renée BESNARD °Congrier 5.8.1690 †Craon 11.3.1717 x Congrier 24.11.1707 René **HALLIGON** °ca 1679  
†Craon 23.2.1742 M<sup>d</sup> cirier Dont postérité Rebillard

### **François Besnard x Françoise Brunel**

le mariage est probablement à Forges ou environ, car le couple y possède -

Le 30.12.1713, d<sup>vt</sup> Nres de la châteltenie d'Éancé, h.h. François Besnard S<sup>r</sup> de la Feschallière dt à sa maison de la Maucroisière à Senonnes, prisée des

bestiaux de la métairie de Tamerot à Éancé en exécution du bail fait par Chauvin N<sup>re</sup> de la Baronnie de Pouancé le 18.12.1710, à Charles Chicot & Simone Goullier sa femme (AD44-B13127 Seigneurie d'Éancé)

Le 16.6.1717, d<sup>vt</sup> la juridiction d'Éancé & Chelun M<sup>e</sup> François Besnard S<sup>r</sup> de la Feschallière dt en son lieu de la Mocrosière à Senonnes province d'Anjou baille à ferme à Gabriel Esnault & Mathurine Allain sa femme D<sup>t</sup> à Chelun, la closerie de la Rouëlle à Forges (AD44-B13127 Seigneurie d'Éancé : contrats 1625-1740), -

Le 21.6.1739, D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/35), François Besnard S<sup>r</sup> de la

Maucroisière M<sup>d</sup> dt au bourg de Soudan baille à 1/2 pour 9 ans à Jacques Peltier et Rene Chevalier son épouse la métairie de la Besnardière à Soudan - 21.6.1739, D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/35), François Besnard S<sup>r</sup> de la Maucroisière D<sup>t</sup> à Soudan en Bretagne baille à ½ pour 9 ans à René Nicolas et Françoise Chevalier sa femme la métairie de la Couchonnaie à Soudan

**François BESNARD** S<sup>r</sup> de la Séchalière †Senonnes 17.2.1731 x Françoise BRUNEL

1-François BESNARD S<sup>r</sup> de la Maucroisière °Senonnes 1695 x1 Renée COSNUEL x2 Soudan 26.6.1724 Jeanne GUIBOURG °Erbray 25.10.1796

11-Renée BESNARD °Soudan 9.12.1725 †Pouancé 15.2.1788 x Senonnes 27.5.1754 (en présence de François Besnard Sr de la Maucroisière M<sup>d</sup> à StJean-de-Béré) Joseph **BERNARD** avocat à Pouancé Dont postérité REBILLARD

### Maurille Besnard x1679 Suzanne Gohier

#### M<sup>d</sup> de fil

Maurille Bernard est dit « **Maurille Besnard cousin et curateur de ladite Goulier** » en 1698 au mariage de Françoise Goullier fille de Mathurin (voir ci-dessous), et je suppose qu'il s'agit de ce Maurille Besnard et non de son père, ce qui met Jeanne Goullier épouse de Maurille Besnard sœur de Mathurin Goullier époux de Renée Lenoir.

**Maurille BESNARD** °Chazé-Henry 21.12.1654 Fils de Maurille BESNARD & de Jeanne GOULLIER. x Congrier 7.2.1679

Susanne GOHIER Fille de †Julien et de Marguerite Allaneau

1-Jeanne BESNARD

2-Catherine BESNARD °Chazé-Henry 11.3.1690 Filleule de Jean Yon curé de Chazé et de Jeanne Besnard fille dudit Besnard

3-Françoise Marguerite BESNARD °Chazé-Henry 18.6.1692 Filleule de Me François Besnard S<sup>r</sup> de la Barre, D<sup>t</sup> à Congrier, et de Anne Marguerite Jallot

### Mathurin Goullier x 1669 Renée Lenoir

Je rattache Mathurin Goullier à Maurille Bernard car en 1698 au mariage de Françoise Goullier fille de Mathurin (voir ci-dessous) elle est assistée de « **Maurille Besnard cousin et curateur de ladite Goulier** » sergent royal

Il demeure aux Blezinières en Noëillet sur le b de 1678

Mathurin GOULLIER °ca 1617 †Noëillet 9.5.1680 x /1669 Renée LENOIR

1-Renée GOULLIER °Noëillet 4.2.1669 b 11.2.1669 †Pouancé 31.5.1709 Fille **illégitime de Mathurin Goullier sergent**

**royal et de Renée Noël**, filleule de René Malherbe (s) et de Sébastienne Thierry x Simon **EVEILLARD** Dont postérité suivra

2-Julien GOULLIER °Noëillet 14.12.1671 Filleul de Julienne Goullier & de Julien Hamelot M<sup>d</sup> tanneur

3-Françoise GOULLIER °Noëillet 14.12.1671 Filleule de Me Jean Hamelot **apothicaire** et Françoise Thierry x Armaillé

6.9.1698 René **GUESDON** « René âgé de 27 ans fils de feu René Guesdon et Marguerite [Pterlerlan ?] et à Françoise âgée de 20 ans fille de feu Mathurin Goullier et de Renée Lenoir tous de cette paroisse, en présence de Michel Guesdon **oncle** D<sup>t</sup> paroisse de Noueslet, René Gandubert et Pierre Solier cousin dudit Guesdon de cette paroisse, et Simon Veillar **armurier beau frère**, Mathurin Goullier **frère** D<sup>t</sup> à Pouancé, **Maurille Besnard cousin et curateur de ladite Goulier** »

4-Mathurin GOULLIER °Noëillet 3.1.1676 Filleul de hble garçon François de Lecouvette D<sup>t</sup> à Pouancé et de h. fille Renée Rousseau x Grugé-l'Hôpital 31.8.1700 Françoise RONFLÉ

5-Jean-Baptiste GOULLIER °Noëillet 1.4.1678 †idem 19.4.1676 Filleul de Jean Coquereau écuyer S<sup>gr</sup> du Bois Bernier, et de Julienne Goullier

6-Anne GOULLIER °Noëillet 17.4.1679 Filleule de Charles Coquereau écuyer & de Marguerite Allaneau

### Renée Goullier x Simon Eveillard

Armaillé le 23.7.1697 « après publications à **St Aubin de Pouancé...** , Simon Veillard fils de defunt François Veillard et de Macée Bouché ses père et mère d'une part, qui nous a dit être âgé d'environ 31 ans, et de Renée Goullier fille de defunct Me Mathurin Goullier et de Renée Lenoir ses père et mère, laquelle nous a dit être âgée d'environ 27 ans, à laquelle solemnité ont assisté Me Jean Baptiste Lejault **commissaire pour les fermes du roy** en Bretagne, François Antoine Raille du costé de l'épouse Mathurin Goullier **frère**, Françoise et Renée Goulliers **sœur**, Marin Benard **cousin remué de germain**, Me François Letort notaire à Pouancé Me François Letort **conseiller du roi au grenier à sel** de Pouancé »

Renée GOULLIER °Noëllet 4.2.1669 †Pouancé 31.5.1709 x Armaillé 23.7.1697 Simon **EVEILLARD**

1-Constance EVEILLARD °Pouancé 17.11.1703

2-Marguerite EVEILLARD °Pouancé 10.11.1704

3-Marie EVEILLARD °Pouancé

4-René EVEILLARD °Pouancé

### François Goullier de la Verrerie

Originaire de Saint Julien de Vouvantes, François Goullier Verrerie s'installe à Nantes M<sup>d</sup> drappier.

**Il fait une faillite retantissante en 1772**, conservée à Nantes en série B5634, dans un document qui fait état des dettes faramineuses qu'il laisse, pourtant bien parti dans la vie, avec un C<sup>t</sup> de mariage de 6 500 L, et qui donne la liste des créanciers tant Nantais que fournisseurs d'Elbeuf, Reims, Sedan, Lyon, etc... et l'inventaire des marchandises de sa boutique.

### non rattachés pour le moment

#### Senonnes

Selon les chartriers de Senonnes, StMars, la Recordelière, la Haye de l'Aleu, la Barbe d'Orgère ... en StAubin, retrouvés à Laval et à Nantes, et dans les notaires à Angers, que je présente en ordre chronologique, en faisant ressortir à droite les Goullier.

source	filiation
15.11.1513 René de La Chapelle rend aveu au duc d'Alençon, baron de Pouancé, et délimite ses terres ainsi ... mon lieu domaine & métairie de la Recordelière & de la Haye de la Leu sis dans ladite paroisse de S <sup>t</sup> Aubin de Pouancé ... joignant d'un côté aux terres & domaine de la Barbedorgère qui autrefois fut à mes prédécesseurs lequel lieu à présent Jehan Le Poucre seigneur de la Benastays, & d'autre côté & abutant d'un bout aux terres de Jehan Huret & à <b>Jehan &amp; Thienot Goulliers</b> abutant d'un bout aux terres de la Recordelière (AD44-B13130)	<b>Jehan et Thienot GOULLIER 1513</b>
1513 la <i>Foussaye</i> 1513 <b>Jehan Goullier de la Foussaye</b> & cofrarcheurs : Choses qui furent Noël Thommerot (AD44-B13130)	Jehan GOULLIER Vit à la Foussaye à Pouancé <sup>StAubin</sup> en 1513
1513 Martin Beu, <b>Perrot Goullier, Jehan Goullier</b> , Jehan Geslin de la Hée, la V <sup>e</sup> de Thomas Guisneau, Jehan Beu Gaudmays héritiers de †Guillaume Beu & frarchers Choses à la <i>Viollaye</i> (AD44-B13130 f°99)	Perrot et Jehan GOULLIER 1513
1513 <b>Pierre Goullier</b> Maison & choses de <i>Lambaudière</i> (AD44-B13132 f°123)	Pierre GOULLIER possède une maison à Lambaudière à Pouancé <sup>StAubin</sup> en 1513
le 6.9.1544 d <sup>vt</sup> Théart N <sup>re</sup> Angers (AD49-5 <sup>F</sup> 5/319), Jehan de StMalo M <sup>d</sup> corroyeur et Jacqueline Goullay son épouse D <sup>t</sup> à Angers Trinité vendent à <b>Mathurin Goullier dt à Senonnes</b> pour lui et Andrée Goullay sa femme 16 s de rente/an que Jacqueline Goullay avait sur une pièce de terre nommée les Guereyes à Senonnes dépendant du lieu de la Viollaye joignant la terre de Martin Beu et d'autre côté celle ces héritiers de †Jehan Teillays aboutant d'un bout au chemin de Senonnes à la Teillaye et d'autres les prés de la Guerchaye, pour le prix de 16 L	Mathurin GOULLIER demeure au bourg de Senonnes en 1544 x Andrée GOULAY
le 1.3.1574 d <sup>vt</sup> Leroy N <sup>re</sup> de la court de Pouancé, Pierre Peccot S <sup>t</sup> de la <i>Goupillaye</i> & D <sup>elle</sup> Jullienne Bouthier sa femme D <sup>t</sup> au bourg de <i>Senonnes</i> , vendent à Pierre Goullier M <sup>d</sup> d <sup>t</sup> à la <i>Vyollaye</i> 1 boisselée 7 cordes de terre joignant du côté vers soleil couchant	<b>Pierre GOULLIER M<sup>d</sup> d<sup>t</sup> à la Vyollaye en 1574</b>

la pièce de terre nommée les <i>Hauts Champs</i> , advenue audit Peccot pour raison de l'acquet qu'il en a fait de Jacques Geslin, & abutant d'un bout la terre du Sgr de la Charpenterye d'autre côté la terre de la V <sup>e</sup> de Julien Hamon, abuté d'autre bout le chemin du bourg de Senonnes à la Guisnelaye, la présente vendition pour 33 L 10 s, fait au bourg de Senonnes maison où demeure Renée Lechanteux Ve de Pierre Hamon, <i>signé Piccot, Goullier, Jagot, Leroy</i> (AD53-9J6-f°33)	
le 24.2.1578 d <sup>vt</sup> Leroy N <sup>e</sup> , Katherine Goullier d <sup>t</sup> à la <i>Vyollaye</i> à Senonnes, vend à Pierre Goullier M <sup>d</sup> d <sup>t</sup> à la <i>Vyollaye</i> à Senonnes, 23 cordes de terre joignant vers soleil couchant la terre appelée les <i>Hauts Champs</i> , joignant d'un côté la terre de Pierre Huet en partie & en partie la terre aux héritiers de †Martin Beu, d'autre côté la terre des héritiers de †Fyacre Goullier abutant d'un bout la terre de Jehan Goullier « le Jeune » fils de †Guillaume Goullier « <i>Vyollaye</i> » d'autre bout la <i>Guererie</i> ; item 3,5 cordes au milieu du cloteau appelé le cloteau Rochet joignant d'un côté la terre de Maurille Leroy d'autre côté le chemin de la <i>Vyollaye</i> à la <i>Guererye</i> , lesdites choses lui appartenant à cause de la succession de Fyacre Goullier, la présente vendition pour le prix de 5 écus, fait audit lieu de la <i>Vyollaye</i> en la maison de la V <sup>e</sup> & de héritiers de †Mathurin Goullier, en présence de Jehan Goullier, Jehan Leroy (AD53-9J6-f°37 chartrier de Senonnes)	<i>Mathurin GOULLIER †/1578 x N. Vit en 1578 dans sa maison à la Viollaye</i> 1-dont postérité  Fyacre GOULLIER †/1578 a pour héritière entre autre Katherine GOULLIER  Guillaume GOULLIER †/1578 1-Jehan GOULLIER « le Jeune » a une terre à la Viollaye en 1578
le 25.3.1597 d <sup>vt</sup> René Leroy N <sup>e</sup> de la court de Pouancé, Jacquine Goullier V <sup>e</sup> de Julien Gastineau d <sup>t</sup> au Rocher à Senonnes, vend à Michel Coconnier & Jehanne Goullier sa femme dt à la <i>Guererye</i> à Senonnes, une pièce de terre close à part, tant de terre labourable que pré & buissons, appelée la petite pièce de la Douettée près & dépendant de la <i>Guererye</i> contenant 8 boisselées, joignant d'un côté le chemin de la <i>Guererye</i> à la Hueterye, d'autre côté la terre de Pierre (AD53-9J6-f°55)	<i>Jehanne GOULLIER x/1597 Michel COCONNIER dt à la Guererye à Senonnes en 1597</i>  <i>Jacquine GOULLIER x Julien GASTINEAU †/1597</i>
1606 (AD44-B13130) Jehan Goullier « Ambaudière » Choses du Gros Chesne 20 d	Jehan GOULLIER « Ambaudière » 1606
1606 (AD44-B13130) Jehan Goullier « Ambaudière », les enfants de †Jehan Cheuvées, M <sup>e</sup> Jacques Guyneau, Olyvier Hyret, Pierre Fouyn, les enfants de Jehan Roland : Lieu de <i>Lambaudière</i> qui fut Perrot Beauxamys l'aîné & aux Cheuvées 9 s 6 d	Jehan GOULLIER « Ambaudière » 1606 (même que ci-dessus)
1606 (AD44-B13130) Tugal Hyret, Ambroyse Roberd, Mathurin Goullier, Jehan Goullier & les enfants de Jehan Goullier : Choses de la Rabuère & terres issues de Chanteloup qui furent aux Roberds 10 s 5 d & 5 s 1 d	Mathurin GOULLIER, Jehan GOULLIER & les enfants de Jehan GOULLIER 1606
1606 (AD44-B13130) Clémens Richard, Jehan Denieul mari de Jeanne & Renée les Herberds ( <i>sic</i> ), Mathurin Herberd, Jehan Turpin maczon, Mathurin Goullier, Jehan Turpin « Foussoye », Renée Turpin, Jehan Goullier « Ambaudière » : Lieu de la Haute Foussoye qui fut M <sup>ysire</sup> Clémens Herberd 7 s 6 d & 6 s 15 d	Jehan GOULLIER « Ambaudière » 1606 (même que ci-dessus)
1606 (AD44-B13130) Jehan Goullier « basse Foussoye », Jehan Denyeul, René Tropvallet, Jehan Moche mari de Jehanne Goullier, Mathurin Goullier, h. Tugal Hyret, M <sup>e</sup> René Goullier : Lieu de la Basse Foussoye 8 s 8 d	
le 8.9.1612 parchemin. Contrat de vente par Jean Goullier M <sup>d</sup> tanneur à Chazé-Henry à Michel Coconnier d <sup>t</sup> à la <i>Guererie</i> à Senonnes d'une terre labourable appelée la grande Sensive au village de la Viollaye à Senonnes joignant d'un côté & abuté d'un bout la terre dudit Coconnier & de Nouel Rousseau en partie à cause de sa femme & d'autre côté la terre des héritiers de Mathurine Goullier & abuté d'autre bout la terre des héritiers de Jehan Goullier dont Françoise Harault sa veuve en jouit par usufruit, item autre pièce advenue audit vendeur de la succession de Mathurine Goullier sa soeur, le tout pour 39 L, passé au bourg de Senonnes en la maison de nous, Michel Hiret (s) notaire, en présence de M <sup>e</sup> Nicolas Coconnier, Pierre Hunault Viollaye, René Adron <i>signé Michel Hiret (mon ancêtre)</i> (AD44-B13130)	GOULLIER 1-Mathurine GOULLIER †/1620 2-Jean GOULLIER M <sup>d</sup> tanneur à Chazé-Henry en 1620, héritier de sa sœur Mathurine d'une terre à la Viollaye  Jehan GOULLIER x Mathurine HARAULT
le 16.6.1614 d <sup>vt</sup> Michel Hiret N <sup>e</sup> , Pierre & Bernabé les Goullier, d <sup>t</sup> au lieu de l' <i>Armaronnerye</i> à Senonnes, vendent à Michel Coconnier M <sup>d</sup> dt à la <i>Guererye</i> à Senonnes, 2,5 boisselées de terre labourable à côté vers soleil couchant d'une pièce de terre appelée la Loyere près ledit lieu de la <i>Guererye</i> joignant du côté vers soleil levant la pièce appartenant audit Coconnier, abutant d'un bout le chemin de la <i>Guererye</i> au village de la <i>Chouounnie</i> & d'autre bout la terre des héritiers de †Pierre Goullier, lesdites choses appartenant ausdits vendeurs & à Renée Sollier femme dudit Pierre Goullier, la présente vendition pour le prix de 32 L, fait au bourg de Senonnes en la demeure de nous N <sup>e</sup> , lesdits vendeurs ont dit ne savoir signer (AD53-9J6-f°82)	Pierre GOULLIER d <sup>t</sup> au lieu de l' <i>Armaronnerye</i> à Senonnes en 1614 x / 1614 Renée SOLLIER  Barnabé GOULLIER d <sup>t</sup> au lieu de l' <i>Armaronnerye</i> à Senonnes en 1614

## 1513 fief de StMars (Pouancé StAubin)

6 - Olyvier Richard à cause de sa femme fille de †Jehan Laufray, <a href="#">Thomas Goullier</a> <sup>7</sup> , Pierre Brusle & les frarecheurs	choses sises à la Laufrayrie 10 s 2 d StLaurent & l'Angevine & Pâques
10 - Jehan Robert, <a href="#">Pierre Goullier</a> , la V <sup>e</sup> Pierre Nail & Guillaume Turpin	Choses du lieu de la Rabuère qui furent Jehan Preaux 6 s 1 d chacun an au terme d'Angevine

Item 5 journeaux de terre en lande au landes du Pont Perroux joignant d'un côté à la terre [Thienot Goullier](#) & d'autre côté au chemin qui va de la Croix Herbert à la Hée, abutant d'un bout aux terres du petit StMars & d'autre bout à mes terres dudit lieu de la Recordelière

Item 2 autres hommées de pré nommée le « Pré au Sgr » joignant d'un côté & abutant d'un bout aux terres & pré de [Jehan & Thienot les Gouliers](#) & d'autre côté aux prés dudit [Hiret](#) & des Chauvins

### 1513 fief & bois de Senonnes

f°31 – Jacquet Teillaye, Jehan Teillaye, <a href="#">Jehan Goullier</a> « Viollaye », M <sup>essire</sup> Justin Guyon, les héritiers †Jehan Pecquot & autres héritiers †Jehan & Guillaume les Teillays	Choses de la Teillaye de de la Chevallerye 15 s StLaurens, l'Angevine
38 les héritiers de † <a href="#">Guillaume Goullier</a> , Jacquin Picquot & le V <sup>e</sup> & les héritiers de †Julien le Fourmient détenteurs des choses de †Guillaume & Symon Malherbe	Choses qui furent Aubourgein & pour une maison & jardins au bourg de Senonnes qui furent baillés à rente par mes prédécesseurs à 10 s 2 chappons me doivent 11 s 3 d au terme de StLaurent & l'Angevine & Noël
39 Martin Beu, <a href="#">Jehan Goullier</a> , <a href="#">Pierre Goullier</a> & cofrarecheurs	Choses de la Viollaye & ce qu'ils tiennent des Bulleaux & Fortard & de la Pillyère & des choses du fief Bureau qui furent Maurice <a href="#">Besneffraye</a> & cofrarecheurs 26 s 3 d Termes dessus
40 – Pierre Le Quoconnier, <a href="#">Jehan Goullier</a> « <a href="#">Viol-lays</a> », Jehan Teillays de la Teillaye & autres détenteurs du lieu de la Guererye	pour ledit lieu de la Guererie & du fief de la Gresle qui furent Jamyn Coural & depuis à Jean Planté & à Macé Paulmier 9 s 3 d chacun an aux termes dessus
57 <a href="#">Thienot Goullier</a> , la V <sup>e</sup> †Perrin Hamon & autres héritiers †Roberd, Jehan & Perrot les Esluards	Choses à la Recordelière & la Fossaye 20 d Termes dessus
63 Jehan Roberd « Rabuère », <a href="#">Pierre Goullier</a> , Guillaume Turpin « Pressouer » à cause de sa femme & autres frarecheurs	Choses sises au lieu de la Rabuère 10 s 9 d Angevine
63 – <a href="#">Jehan Goullier</a> , <a href="#">Thienot Goullier</a>	Choses à la Basse Foussaye & à la Petite Recordelière 8 s 8 d chacun an au terme d'Angevine

### 1513 la Benassisaye au terme de StLaurens

f°70 Jehan Berault de la Boharaye à cause de sa femme, Jehan Moriclet & leurs autres cofrarecheurs pour les choses qui furent Jehan Gasnier du <i>fié Boumier</i> , Joumennot Gasnier, Guillemeaux Gasnier pour les Gassilles du fié Gauduberd & en deschargent les filz qui furent Hubé à la Grugée & Jouennot Drouet & le <i>fié aux Sassis</i>	& pour les choses qui furent Jehan Hubé, René Hubé & <a href="#">les héritiers Goullier</a> & pour ce qu'ils tiennent aussi des choses qui furent Guillaume Guisnel sises à la Boharaye : Choses à la Benassisaye & à la Boharaye 8 s 8 d
---	--

### 1513

f°78 <a href="#">Jehan Goullier</a> de la Foussaye & cofrarecheurs	Choses à la <i>Foussaye</i> qui furent Noël Thommerot 1 trau
85 Jehan Robert, Guillaume Turpin, <a href="#">Pierre Goullier</a> & cofrarecheurs	Choses qui furent Pereaux à la Rabuère 2 t 1 b 3 obolles
98 Jehan Teillaye, <a href="#">Jehan Goullier</a> & cofrarecheurs	Autre lieu de la Teillaye 4 t
99 – Martin Beu, <a href="#">Perrot Goullier</a> , <a href="#">Jehan Goullier</a> , Jehan Geslin de la Hée, la V <sup>e</sup> de Thomas Guisneau, Jehan Beu Gaudmays héritiers de †Guillaume Beu & frarechers	Choses à la <i>Viollaye</i> 4 truelles
102 – <a href="#">Thomas Goullier</a> , Perrot Boulle, Olivier Richard à cause de sa femme	Lieu & choses à la Laufrasière 3 t 3 b Angevine
103 – ledit Pierre Delanoe, Pierre Lemarchal, <a href="#">Guillaume Goullier</a> , Jehan Morelet & autres	Choses de †Guillaume Delanoe Blaisue sis à la Noé 3 t
110 – <a href="#">Jehan Goullier de la Viollaye</a> , <a href="#">Pierre Goullier</a> , Martin Beu, Marie V <sup>e</sup> de Thomas Guisneau, Jehan Beu, Jehan Geslin de la Hée à cause de sa femme héritiers de †Guillaume Beu	Choses à la Viollaye 3 truelles

123 – Pierre <a href="#">Goullier</a>	Maison & choses de <i>Lambaudière</i>	1 truelle 1 géline
127 – <a href="#">Jehan Goullier de la Foussaye</a>	Maison & choses de la Foussaye	1 truelle 1 poule
127 – <a href="#">Thienot Goullier</a>	Maison & choses de la Foussaye	1 truelle 1 poule

<sup>7</sup> dès la première copie ce prénom sera déformé en « Gaultier », puis « Gauttier » en marge la 2e d'où « Gauttier » sur la 3e qui a du s'inspirer de la 2e en l'interprétant.

128 – ledit Goulier	Maison & choses de la Petite Recordelière	1 truëlle 1 poule
128 – Pierre Goulier « Rabuère »	Maison & choses à la Rabuère	1 truëlle 1 poule
136 – Jehan Goulier de la Viollaye		
136 – Jehan Goulier de la Viollaye	Maison & choses de la Viollaye	1 poule
136 - Pierre Goulier de la Viollaye	maison choses de la Viollaye	1 poule

Le 26.3.1605, Macé Bourgeois & Roberte Guyon sa femme d<sup>t</sup> à Congrier vend à Jehan Goulier d<sup>t</sup> à la Benaistais à Senonne une portion d'héritages à la Tillaye (AD53-9J7/f°25) - Le 18.12.1605 d<sup>vt</sup> René Guesbault N<sup>re</sup> de la cour de Pouencé, André Guyon M<sup>d</sup> de Congrier & Magdeleine Guyon sa fille, vend à Jehan Goulier à Senonne, des terres situées à la Tellaye à Senonne (AD53-9J7/f°26 d<sup>vt</sup> René Guesbault N<sup>re</sup> de la cour de Pouencé)

Jehan GOULLIER M<sup>d</sup> d<sup>t</sup> à la maison S<sup>griale</sup> de la Benaistais en 1605 (c'est qu'il est le fermier des Le Poulchre)

Le 10.4.1609 d<sup>vt</sup> René Bretton N<sup>re</sup> de la cour de Pouancé, Melchior Teillaye prêtre au bourg de Soudan, & François Lemaczon meusnier & Jehanne Teillaye sa femme, lesquels acceptent la juridiction de Pouencé, héritiers de †Jehan Teillaye leur père, vendent à Jehan Goulier fils de †Francoys Goullier d<sup>t</sup> à la Tillaye à Senonne (AD53-9J7/f°39) - Le 18.9.1626 d<sup>vt</sup> Michel Hyret N<sup>re</sup> de la cour de Pouencé, en sa demeure au bourg de Senonne, Jeanne Beurays V<sup>e</sup> de Pierre Goullay tant en son nom que comme tutrice naturelle des enfants myneurs dud. † & d'elle, & Jean Beurays père de lad. Beuraye d<sup>t</sup> au bourg de Senonne, vend à Jean Goulier d<sup>t</sup> à la Teillaye à Senonne, vend part & portions d'héritages de la succession du †Pierre Goullay, en indivis (AD53-9J6/f°127) -

François GOULLIER †/1609

1-Jehan GOULLIER D<sup>t</sup> à la Teillaye en 1609

Le 17.11.1625 d<sup>vt</sup> René Guesbault N<sup>re</sup> de la cour de Pouancé, Jacqueline Goullier V<sup>e</sup> de Gastineau & mère de Jehan Gastineau d<sup>t</sup> avec led. Gastineau son fils à la Feuletrie à La Rouaudière rattifie le contrat de vente à Pierre Lechanteux passé par son fils le 12.11.1625 pour 30 L de la 1/2 d'une maison rue issue & d'un petit jardin sis au Rocher à Senonne (AD53-9J6/f°123) - Le 5.5.1626 d<sup>vt</sup> François Leroy N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouencé, Jacqueline Goullier V<sup>e</sup> de Jullien Gastineau & Jehan Gastineau son fils d<sup>t</sup> à la Feulleterie à La Rouaudière héritiers de †Jehan Goullier, vend à Jacques Coconier fils de Michel Coconier d<sup>t</sup> à la Guererye à Senonne (AD53-9J7/f°168) - Le 7.10.1626 d<sup>vt</sup> René Guesbault N<sup>re</sup> de la cour de Pouancé (AD53-9J6/f°128), Jacqueline Goullier V<sup>e</sup> de Julien Gastineau & Jean Gastineau son fils d<sup>t</sup> à la Faulterie à La Rouaudière, vend à Jean Goullier d<sup>t</sup> à la Teillaye à Senonne 2 pieces de terre appellées les grandes & petites Rinières joignant l'une & l'autre de ca le tout 5 boisselées, tant en pré que pastures, joignant du côté de midy la terre de Michel Coconier d'autre côté la terre de n.h. Michel Alasneau S<sup>r</sup> de Villedé & abutté du bout le matin le chemin du village de la Teillaye au bourg de Senonne & d'autre bout la pré de la Huberderie appartenant aud. S<sup>r</sup> de Villedé, item 3 quantités de jardins appellés l'un le jardin du Faour l'autre le petit jardin de la fontaine, l'autre le jardin du Muze... - AD44-B13130 - 5.5.1626 parchemin. En la cour de Pouencé par devant nous François Leroy notaire d'icelle, Jacqueline Goullier V<sup>e</sup> de Julien Gastineau & Jehan Gastineau son fils dt à la Feuilletays à La Rouaudière, héritiers de †Anthoinette Goullier, et encore Jehan Goullier dt à la Teillays paroisse de Senonne, ladite Jacqueline Goullier et ledit Jehan Gastineau son fils avec tous et chacun leurs biens meubles et immeubles, vendent à Jacques Coconier fils de Michel dt à la Guererie une pièce de terre tant en pré que terre labourable close à part contenant 3 boisselées, appellée la Ruette près le village de la Teillaye à Senonnes, joignant du côté vers matin la terre de Jehan Goullier d'autre côté la terre de Aulbin Coconier abutant du bout vers midi au chemin du lieu de la Teillaye aux Lande dudit lieu et d'autre bout à la terre dépendant de la seigneurie de la Rouaudière, et comme ladit piece de terre appartenait à ladite Jacqueline Goullier à cause de la succession deladite Anthoinette Goullier sa sœur et comme se poursuit et comporte avec toutes et chacunes ses dépendances et appartenances, lesdites choses dépendant du lieu de la Teillaye et sises au fief de Senonnes de la Baronnie de Pouancé, à lacharge ... la présente vendition pour le prix et somme de 10 L qui sera mise et employée à faire payer pour ladite †Anthoinette Goullier et les âmes trépassées suivant et au désir de son testament, et ordonnance de dernières volontés pour paiement de la-

dite somme de 70 L ledit Michel Kokonier a promis payer pour son dit fils ... fait audit lieu de la Guererie en la maison et demeure desdits Kokonier en prsence d'honnête personne Maistre Jehan Kohon paroissien de la Rouaudière et Estienne Rollant , et en vin de marché payé par lesdits acheteurs du consentement desdits vendeurs la somme de 70 sols

Jacquine GOULLIER x Julien GASTINEAU †/1626  
1-Jehan GASTINEAU Demeure à La Rouaudière en 1626

Le 1.8.1615 en notre court de Pouancé devant nous André Papin notaire d'icelle , René Leroy dt au Boysperin à Senonne vend à Michel Coconnier meusnier dt à la Guererye en ladite paroisse une terre en pré sise au bout vers soleil couchant d'un pré appelé le Pré neuf du lieu de la Viollays à Senonnes, et près la haye d'entre le grand pré de la Viollaye et le buisson du bout vers soleil couchant de ladite quantité, contenant 2 boisse-lées, laquelle appartient au vendeur par partage fait entre lui et ses cohéritiers héritiers de Jehan Leroy frère dudit vendeur, joignant ladite terre en pré, vers midi la pièce du clos neuf appartenant à Jacques Lechanteux à cause de sa femme, d'autre côté au grand pré de la Viollays appartenant à René Goullier fils de †Sébastien Goullier et abutant dudit bout vers soleil levant au vinier et au près du puy de la Viollays et d'autre bout au pré de la veuve et héritiers de †Jacques Goullier (pourrait être Katherine Meauslain mon ancêtre), icelles choses du fief et seigneurie de Senonnes en la baronnye de Pouencé duché d'Anjou à la charge dudit acheteur se hoirs et ayant cause de bailler par chacun an à l'avenir entre les mains du vendeur ou ses hoirs et ayant cause 2 mesures d'avoine meunue mesure dudit Pouencé, et est faite la présente vente pour 53 L (AD44-B13130 parchemin)

Sébastien GOULLIER †/1615  
1-René GOULLIER

(AD53-9J7/f°48) 27.6.1611 d<sup>vt</sup> Francoys Ribault N<sup>re</sup> résidant au bourg de La Rouaudière, Michel Maillot M<sup>d</sup> & Jeanne Glemin sa femme d<sup>t</sup> à Chelun en Bretagne & acceptant la juridicion de la cour de Pouencé, vend à Jean Goullier M<sup>d</sup> d<sup>t</sup> à la Tillye à Senonne - (AD53-9J7/f°126) 5.11.1619 d<sup>vt</sup> René Sollier N<sup>re</sup> de la juridicion de Craon d<sup>t</sup> au bourg de S<sup>t</sup>Aignan, René Goullier M<sup>d</sup> tanneur, & René Doisnes sa femme d<sup>t</sup> à l'Argère? à Bal-lots, vend pour 420 L à Michel Coconnier d<sup>t</sup> à la Guererye à Pouencé la Viollaye à Senonne, qu'il avait de la succession de †Sébastien Goullier père dud. vendeur, par contrat passé par M<sup>e</sup> Pierre Thouars -

Le 6.2.1627 (AD53-9J6/f°129) partage de la succession de Michel Kokonier & Jehanne Goullier sa femme des acquets faits durant leur mariage, puis après le décès de sa femme, pour bailler à Jacques Kokonier fils dud. Michel & de sa †femme, pour un lot qui reste une  $\frac{1}{2}$  desd. héritages aux enfants & héritiers de †Mathurine Kokonier fille dud. Michel & de sa †femme - 1 comble de maison couvert d'ardoise auquel y a une cheminée à la Viollaye en laquelle y a 1 grenier, appelée la maison de Jacquault Goullier, avec un petit bout de grange au bout de lad. maison - etc... -

Le 1629 (AD44-B13132) partages en 4 lots de la succession de †François Trovallet à la Hallerye à Pouancé <sup>StAubin</sup> relevant de la Recordelière entre Clément Morineau à cause de Jehanne Noury sa femme, Jean Hurnault à cause de Jacqueline Noury sa femme, André Noury, & Jehanne Goullier fille mineure de †Bernabé Goullier & Renée Tropvallet : 1<sup>er</sup> demie chambre de maison à la Hallerye, & grenier au dessus, vers midi & nulle heure ; 9 cordes de terre au haut de la planche de la Vigne ; la  $\frac{1}{2}$  d'i, cloteau ; la  $\frac{1}{2}$  de 27 cordes ...

Bernabé GOULLIER x /1612 Renée TROPVALLET,  
1-Jehanne GOULLIER °Senonnes 1.9.1612 filleule de Jehan [Pillet] et h.f. Genevieve Gaullay

Philippe (f) Goullier fille de Jehan Goullier de la Teillays, marraine à Senonnes le 22.10.1641

Jeanne GOULLIER x /1638 Jean COLLAS  
1-François COLLAS °Senonnes 23.5.1635  
2-Anthoinette COLLAS °Senonnes 14.1.1637 x Senonnes 3.9.1661 Pierre LETOURNEUX  
3-Jean COLLAS °Senonnes 18.5.1638 filleul de M<sup>e</sup> Jean Leroy notaire de la baronnye de Pouancé, et de D<sup>elle</sup> Jeanne Guillot D<sup>elle</sup> du Chesne d<sup>t</sup> au chasteau de Senonnes  
4-David COLLAS °Senonnes 25.5.1642  
5-Renée COLLAS °Senonnes 22.2.1647  
6-Renée COLLAS °Senonnes 24.4.1650

François GOULLIER †/1607 x Jacqueline ESLUARD

1-Jehan GOULLIER parrain à Senonnes le 18.1.1607 de Jacqueline Teillays fille de Michel et renée Esluard

Renée GOULLIER x Clément **PLACAYS**

- 1-Jean PLACAYS °Senonnes 1.10.1604
- 2-Jacques PLACAYS °Senonnes 5.2.1606
- 3-Andrée PLACAYS °Senonnes 13.3.1608
- 4-René PLACAYS °Senonnes 12.2.1610
- 5-Jacques PLACAYS °Senonnes 30.3.1611

Françoise GOULLIER x Jehan **HUNAUT**

1-Françoise HUNAUT °Senonnes 11.3.1608

Le 9.9.1624, en la court de Pouancé, devant nous René Gouesbault notaire d'icelle (AD44-B13130 Parchemin), Julien Janvier l'aîné & Thoinette **Goullier** sa femme dt au village de la Telaye à Senonnes vendent à Jacques Coconnier M<sup>d</sup> fils de Michel, dt au lieu de la Guererrie à Senonnes, une pièce de terre appelée le Court Champt contenant 8 boisselées de terre, close à part, joignant du côté vers midi la terre de ladite Toenette Goullier pour 160 L

François GOULLIER chapelain de Senonnes en 1652

Jean GOULLIER †/elle x /1644 Catherine BEAUXAMIS †Senonnes 27.2.1662

- 1-Andrée GOULLIER °Senonnes 31.8.1644 Filleule de André Beauxamis prêtre
- 2-Jean GOULLIER °Senonnes 6.6.1647 filleul de Mathurin Ernoul fermier du Vangeau et de Perinne Lechanteux *signé M. Ernoul*

Ollive GOULLIER Marraine à Senonnes le 18.12.1650 de René Armaron fils de René et Anne Delimesle x Julien **HARDY**

### La Selle-Craonnaise

Radegonde GOULLIER x Estienne **LEROY** S<sup>r</sup> du Mesnil

- 1-Jeanne LEROY °La Selle-Craonnaise 21.11.1606 Filleule de h.h. Guillaume Leroy S<sup>r</sup> de la Gonauderye & de h.f. Katherine Fardeau D<sup>ame</sup> de la Touchecharon
- 2-Françoise LEROY °La Selle-Craonnaise 13.8.1607 Filleule de h.h. René Bodinier chirurgien & de h. fille Françoise Desmot D<sup>ame</sup> de la Roche...

Je trouve Jean 1<sup>er</sup> Bodinier notaire à La Selle-Craonnaise 1683-1699 (AD53-3<sup>E1</sup>/542) & Jean Bodinier II<sup>e</sup> 1720-1733 (AD53-3<sup>E1</sup>/543)

**Catherine GOULLIER** †La Selle-Craonnaise 4.4.1618 x /1610 René **BODINIER** †elle/ Chirurgien

- 1-Estienne BODINIER °La Selle-Craonnaise 20.9.1610 Filleul de h.h. Jean Bodinier [frère] & de Radegonde Goullier D<sup>ame</sup> du Mesnil
- 2-Renée BODINIER °La Selle-Craonnaise 24.9.1611 Filleule de M<sup>e</sup> Gilles Belin apothicaire à Craon, & de h.f. Renée Segouzin
- 3-Catherine BODINIER °La Selle-Craonnaise 13.1.1613 Filleule de h.h. René Goullier (s) & de Renée Henry
- 4-Renée BODINIER °La Selle-Craonnaise 9.4.1614 Filleule de M<sup>e</sup> André Goullier & de h.f. Perrine Thibault
- 5-René BODINIER °La Selle-Craonnaise 15.6.1615 Filleul de Pierre Lenfantin & de Anne Desalleux
- 6-Radegonde BODINIER °La Selle-Craonnaise 28.4.1618 Filleule de M<sup>e</sup> Estienne Leroy & de Clémence Cheussé

Le 8.10.1722, François Grignon curateur des enfants de †Mathurin Grignon **huissier audiencier au grenier à sel de Pouancé** et de Charlotte Esnault, dt à la Bastardière à Saint-Aignan, vend à Claude Lefebvre, époux d'**Andrée Goullier** (s), geollier aux prisons de Pouancé la charge de huissier audiencier au grenier à sel de cette ville de Pouancé pour 300 L et pour pot de vin 10 L. (AD49-5<sup>E20</sup>/176 d<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>o</sup> Royal Vergonnes)

Le mariage est sans filiation « Pierre Goullier paroissien de La Selle Craonnaise, et Clémence Cheussé paroissienne de Noëllet, en présence de François Debediers (s) [*beau-frère de Clémence car époux de Françoise Cheussé*] & Julien Jallot (s) [*beau-frère de Clémence car époux de Julienne Cheussé*] »

Le couple a navigué entre La Selle-Craonnaise et Noëllet. On perd sa trace à La Selle-Craonnaise ensuite.

**Clémence CHEUSSÉ** †Noëllet 19.9.1634 x Noëllet 14.11.1617 Pierre **GOULLIER** °La Selle-Craonnaise

- 1-Catherine GOULLIER °La Selle-Craonnaise 3.9.1618 Baptisée à la maison, filleule de Catherine Cheussé
- 2-Renée GOULLIER °La Selle-Craonnaise 3.9.1618 Filleule de **M<sup>e</sup> André Goullier S<sup>r</sup> de la Viollaye**
- 3-Jacques GOULLIER °La Selle-Craonnaise 27.10.1619 Filleul de Renée [Lanunyer] femme de Jehan Goullier & de André Goullier de la Viollaye
- 4-Renée GOULLIER °La Selle-Craonnaise 14.11.1620 Filleule de Etienne Leroy & de Renée Goullier
- 5-Pierre GOULLIER °La Selle-Craonnaise 12.2.1622
- 6-Julien GOULLIER °Noëllet 31.3.1624 Filleul de Missire Julien Alaneau curé de Noëllet et de Anne Leroy

7-René GOULLIER °Noëllet 31.3.1624 Filleul de Julien Jallot [*oncle maternel par alliance car époux de Julienne Cheussé*] et de Louise Debediers

8-Françoise GOULLIER °La Selle-Craonnaise 7.1.1629 Filleule de Françoise Leroy & de Mathurin Goullier

François GOULLIER

1-Marie GOULLIER °ca 1618 †La Selle-Craonnaise 16.6.1688 La Couë

Marie HÉVIN °ca 1645 †La Selle-Craonnaise 3.9.1670 Décédée à Toucheminot, donc probablement sœur d'Etienne

Perrine GOULLIER x La Selle-Craonnaise 22.6.1660 (sans filiation) Pierre **PABOT**

Mathurine GOULLIER x La Selle-Craonnaise 19.7.1628 (sans filiation) Pierre **BOISNIER**

René GOULLIER vicaire à StMartin du Limet. En 1724 il est titulaire de la chapelle du Perin à Bouchamp desservie à Craon StClément (in Angot, t4 p714)

Pierre GOULLIER °ca 1694 x La Rouaudière 28.7.1736 Perrine PERDEREAU

Le 4.6.1622 d<sup>vt</sup> Pierre Hunault N<sup>re</sup> royal à Craon (AD53-3<sup>E</sup>1/457), acte fait à Craon en présence de h.h. M<sup>e</sup> Guillaume Thybault A<sup>†</sup> à Craon d<sup>†</sup> au bourg de *La Selle*, & René Goullier (s) M<sup>d</sup> tanneur d<sup>†</sup> au lieu de *Lomeau à Ballots* - Le 8.10.1633 d<sup>vt</sup> Pierre Hunault N<sup>re</sup> royal à Craon (AD53-3<sup>E</sup>1/459), René Chevalleraie S<sup>r</sup> de la *Touchardière* et du moulin à eau de la *Maurelière* d<sup>†</sup> en la maison Sg<sup>riale</sup> de *l'Espronnière* à *Livré*, complaignant d'une part, & h.h. René *Goullier* M<sup>d</sup> tanneur d<sup>†</sup> à *l'Hommeau* & Pierre Leseurre « le jeune » d<sup>†</sup> à la *Petite Motte* à *Ballots* défendeurs, pour raison de la construction du moulin à tan qu'ils auraient fait construire sur la rivière de *Mée* qui dépend de son moulin de la *Maurelière*, demandait la démolition dudit moulin à tan : accord ce qui suit : lesdits Goullier & Leseurre régleront la hauteur de la porte par le moyen de 16 poulies, d'autant que ledit de la *Touchardière* a fait un canal qui n'est pas tout à fait conforme par le moyen duquel au temps de grandes eaux l'eau de son étang peut tomber dans la rivière au lieu de se verser par la porte de son dit moulin ... lesdits Goullier & Leseurre lèveront l'écluse de leur moulin pour donner court à l'eau par ledit canal ... *signé R. Goullier*

René GOULLIER M<sup>d</sup> tanneur d<sup>†</sup> à l'Hommeau à Livré en 1633

Le 7.5.1687 d<sup>vt</sup> René Cointet N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé résidant à la Brillardière à La *Rouaudière* (AD53-9J9-f°172), Nicolas Peccot M<sup>d</sup> mari de Perrine Trovallet, dt à Ledais à *S<sup>t</sup>Erblon*, vend à Perrine Hunault femme de Jean Goullier, absent étant au service du roi, dt à la *Guisnelaye* à *Senonnes*, la clotteau de Bois-Mars contenant 14 cordes

Jean GOULLIER x1 Jacqueline x2 La Rouaudière 30.5.1676 Perrine HUNAULT Fille de Julien & Michelle Porcher

Le 17.1.1727 Renée Goullier fille majeure D<sup>†</sup> à la Bastardière à StAignan baille à  $\frac{1}{2}$  à Mathurin Letourneux laboureur et Marie Choppin sa femme la métairie de la *Goupillère* à StAubin (AD49-5<sup>E</sup>40/28 D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé)

### Pouancé

Pierre GOULLIER x Magdeleine PINON

1-Jean GOULLIER °Noëllet 17.3.1648 Filleul de Jean Pinon et de Louise Goullier

Mathurin GOULLIER h.h. x Julienne GOULAY

1-Perrine GOULLIER †Chazé-Henry 30.4.1649 (sans filiation & Sans âge)

2-Julienne GOULLIER †Chazé-Henry 4.11.1653

3-Hélye (f) GOULLIER °Noëllet 10.7.1655 Filleule de Elye Alasneau V<sup>e</sup> de Guillaume Thyery & de René Gault de la Héardièrre

René GOULLIER employé des Gabelles x Andrée LIAUME alias Renée RIOME

1-Anthoine GOULLIER °Noëllet 6.3.1693 Filleul de Estienne Rouillard garde des Gabelles et de Renée Hirbec (s)

2-Marie GOULLIER °Noëllet 6.5.1696 Filleule de René Goullier (s) et de Andrée Goullier (s)

Jehan GOULLIER x Jehanne GASNIER  
1-René GOULLIER °Pouancé 22.6.1582

René GOULLIER x N. COCONNIER  
1-René GOULLIER °Pouancé 22.10.1583

Le 16.12.1633 Mathurin Goullier M<sup>d</sup> à Pouancé transige avec Laurent Aveline M<sup>d</sup> à Angers <sup>StMaurice</sup> qui a porté plainte conte lui disant que Mathurin Goullier aurait chassé par violence Michel Elluart et sa femme de la maison appartenant à Aveline. Mathurin Goullier promet à Aveline de rendre la maison libre sous 8 jours, sinon Aveline le fera expulser et emprisonner s'il trouble la jouissance de la maison, d<sup>vt</sup> Noël Beruyer N<sup>re</sup> Angers (AD49-5<sup>E</sup>36/194)

**Mathurin GOULLIER** x Julienne TINARD

- 1-Mathurin GOULLIER °Pouancé 30.3.1614 †Pouancé 6.7.1621
- 2-Jean GOULLIER °Pouancé 7.2.1617
- 3-Laurent GOULLIER °Pouancé 15.2.1617 Filleul de Laurent Chicot & de Jehanne Goullier
- 4-René GOULLIER °Pouancé 15.3.1619
- 5-Marie GOULLIER °Pouancé 24.8.1621 Filleule de Odet D'Anjou (s) & de Marie Cohon (s)
- 6-Louise GOULLIER °Pouancé 29.6.1623 Filleule de h.h. Laurent Gault & de h.fille Louise Gault
- 7-Pierre GOULLIER °Pouancé 25.4.1627 Filleul de Pierre Gault (s) & de Catherine Allaneau femme du Sr Provost
- 8-Mathurin GOULLIER °Pouancé 9.9.1629 †idem 20.7.1630 Filleul de Jean Bellanger & de Françoise Coescault
- 9-Anne GOULLIER °Pouancé 23.9.1631 Filleule de Mathurin Fortin (s) & de Anne Ramaillé

Guillaume GOULLIER †Pouancé 12.4.1632 (sans filiaiton)

Mathurin GOULLIER °ca 1631 †Pouancé 14.2.1637

Renée GOULLIER †Pouancé 31.1.1641 x Pierre **LEMASSON** †/elle

Renée GOULLIER x Jacques **CHAUVIGNÉ**  
1-Jacques CHAUVIGNÉ °Pouancé 23.9.1649

Anthoine GOULLIER x Jehanne N.  
1-Julienne GOULLIER °Pouancé 19.8.1622

Marie GOULLIER †Pouancé 26.3.1625 x /1615 René **TROVALLET**

- 1-René TROVALLET °Pouancé 17.6.1615
- 2-Ollive TROVALLET °Pouancé 15.11.1617

AD49-5<sup>E</sup>40/35 - 9.12.1739 D<sup>vt</sup> Anthoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé, Martin Goullier employé aux gabelles au poste de StClémentin y dt paroisse du Mesmenom, Poitou évêché de la Rochelle, de présent en cette ville logé chez le S<sup>r</sup> Violard hoste ou pend pour enseigne le cheval blanc, baille à ferme pour 9 ans à Jean Malnoë maréchal en œuvres blanches dt au bourg de Senonnes, la closerie du Haut Village à StAubin, pour 30 L

Martin GOULLIER M<sup>d</sup> tissier assisté de Martin Goullier aussi M<sup>d</sup> tissier avec lequel il demeure en 1701. M<sup>d</sup> à la Bonnaudrie en 1703 x La Jaillette 3.11.1701  
Sainte GUESDON veuve de Jean Hergault M<sup>d</sup> à StAubin de Pouancé, 27 ans, assistée de Mathurin Guesdon son frère fermier du Bourg Jamet à StAubin de Pouance  
1-Martin-Joseph GUOULLIER °Senonnes 7.1.1703

René GOULLIER x Andrée GUILLAUME

- 1-Andrée GOULLIER x1 Carbay 17.2.1705 Gabriel **OUVRARD** °ca 1675 †Carbay 3.11.1707 Md de fils. x2 Pouancé 16.4.1711 Jean **RAPIN**
- 2-Jeanne GOULLIER x Carbay 1.10.1715 Mathurin **CHEVALIER** °Segré

Jeanne GOULLIER x1 Mathurin CHEVROLIER x2 Pouancé 20.7.1722 Joseph BOINIÈRE

- 1-Marie CHEVROLIER x Pouancé 29.9.1746 Julien **REBOURS**

Sébastien GOULLIER °Pouancé StAubin x StErblon(53) 29.1.1671 Renée DOUDET °Noëllet Mariage en présence de François Lemonnier et de Michel Bouesseau  
 1-Jeanne GOULLIER °Pouancé 3.8.1672  
 3-Jacques GOULLIER °Pouancé 3.2.1674

Marie GOULLIER x Mathurin **MENARD**

1-René MENARD x Pouancé 5.8.1760 Jeanne GOSNIER

Sébastien GOULLIER x Louise HESLOT †Pouancé 21.11.1669

1-René GOULLIER °Pouancé 5.3.1668 x Armaillé 3.9.1697 Jeanne LÉBOUC « après publications à Noëllet..., René Goulier **boulangier D<sup>t</sup> à Nouseslet** fils de deffunts Sébastien Goulier et de Louise Helot ses père et mère, et Jeanne Lebouc fille d'Etienne Lebouc et de deffunte Jeane Vicet ses père et mère et ce en présence de René Benastre **oncle et parain** du marié, et de son **frère** Sébastien Goulier, et de Jeane Goulier sa **sœur**, et de Pierre Gandubert son **cousin germain**, et d'Etienne Lebouc le père de la mariée, et Antoine Lebouc son **frère**, et de Louis Malherbe son **oncle** D<sup>t</sup> dans la paroisse de St Aubin de Pouancé »

René GOULLIER fermier de Dangé †Pouancé 1.10.1672

Renée GOULLIER dt au chateau de Dangé (marraine le 14.04.1687 à Pouancé de René ARMAI fils de René)

Antoine GUIOULLIER x Marie AVRIL

1-Antoine GUIOULLIER x Pouancé 15.1.1782 Perrine RENAUDIN

Le 9.5.1712 (AD44-B13127 Seigneurie d'Éancé) d<sup>vt</sup> Pierre Esnault N<sup>re</sup> de la baronnie de Pouancé & de la châ-tellenie de Carbay, M<sup>e</sup> Jacques Besnard N<sup>re</sup> dudit Pouancé D<sup>t</sup> au Plessis-Mesle à Juigné-des-Moutiers se fai-sant fort de Georges Saget S<sup>r</sup> de la Jonchère bailleur, baille à Jean Gasnier métayer & Jacqueline Galisson sa femme la métairie de la Braudaie à Carbay

Pierre GOULLIER †Pouancé 31.1.1684 sans filiation, âgé de 55 ans x Pouancé 15.8.1654 (sans filiation, en présence de Jean Goullier Sr du Buisson fermier de Chanjust, de Maurille Besnard fermier de Chazé-Henry, & de Yves Robin Sr de la Marti-naye) Julienne LETORT °ca 1642 †Carbay 10.6.1702

1-Julienne GOULLIER °Pouancé 20.6.1660 †11.7.1660

2-René GOULLIER °Pouancé 9.10.1661 †28.12.1661

3-René GOULLIER °Pouancé 25.12.1663 Mère nommée Julienne PITON

4-Louise GOULLIER °Pouancé 20.2.1666

2-François GOULLIER °Pouancé 22.11.1670

2-Joseph GOULLIER °Pouancé 30.5.1672

3-Françoise GOULLIER °Pouancé 5.11.1673 †idem 21.2.1680

Le 17.3.1706, d<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>re</sup> à Noëllet (AD49-5<sup>E</sup>20/173), D<sup>elle</sup> Renée Guillotin V<sup>e</sup> de h.h. Jean Goullier d<sup>t</sup> au bourg de Carbay, constituée à Geneviève Hergault V<sup>e</sup> de h.h. René Turpin 12 L/an de rente pour 240 L payées contant

**Jean GOULLIER** †Pouancé 17.9.1692 « sans filiation, âgé de 40 ans » x Renée GUILLOTIN

1-Pierre GOULLIER °Pouancé 14.1.1686

2-René GOULLIER °Pouancé 8.4.1688

3-Marie GOULLIER °Pouancé 20.1.1691 x Pouancé 22.2.1718 Jacques **SOURDRILLE**

Louis GOULLIER x Jeanne BEUCHER

1-Louis GOULLIER Sous la curatelle de Maurille Besnard en 1700 x Bourg-d'Iré 21.11.1720 Magdeleine LARDEUX

### Divers

Jean BESNARD x Catherine TURPIN

1-Maurille BESNARD °Chazé-Henry 16.12.1653 Filleul de Maurille Besnard et de Michelle Turpin, avec signature Goullier.

toujours qualifié de « Me »

René GOULLIER x Marguerite CROSNIER †Chazé-Henry 3.6.1657 en couches

1-René GOULLIER °Chazé-Henry 7.3.1644 Filleul de Me Jean Goullier prêtre, et de Marie Denyau D<sup>t</sup> à la Grandaie à Renazé (s)

2-Renée GOULLIER °Chazé-Henry 28.11.1650 Filleule de Pierre Bernier prêtre, et de Julienne Goullay (*femme de Mathurin Goullier*)

3-Françoise GOULLIER °Chazé-Henry 28.3.1653 Filleule de Maurille Besnard (*époux de Julienne Goullier*) et de Marguerite Lenfantin

4-Louis GOULLIER °Chazé-Henry 21.5.1655 Filleul de h.h. Louis Fleurnoyx et de h. femme Marie Denyau (s)

5-Roberde GOULLIER °Chazé-Henry 3.6.1657 Fille de †Marguerite Crosnier, filleule de René Goullier (s) et de Marguerite Goullier

Jean GOULIER en 1632 N<sup>re</sup> de la cour de Candé d<sup>t</sup> à Chazé-Henry (AD49-5<sup>E</sup>6/109<sup>bis</sup> attaché, in 9.2.1632 d<sup>vt</sup> Louys Couëffe N<sup>re</sup> Angers)

toujours qualifié de « Me »

Jean GOULLIER x Sébastienne HENRY

1-Jean GOULLIER °Chazé-Henry 7.8.1655 †idem 18.10.1655 Filleul de Estienne Cholet et de Sébastienne Henry

2-Sébastien GOULLIER °Chazé-Henry 1.11.1656 b 14.11.1656 à 14 jours, Filleule de M Jean Briand et de Catherine Letourneux

Louis GOULLIER M<sup>d</sup> tanneur x Renée POIRIER

1-Anne GOULLIER °Chazé-Henry 6.9.1670 Filleule de François Besnard et de Anne Poirier

2-Renée GOULLIER °Chazé-Henry 18.8.1671 Filleule de Renée Goullier et de Louis Poirier

Julien GOULIER x Gabrielle DENIS

1-Marie GOULIER °Chélun(35) 31.5.1635

2-Gabrielle GOULIER °Chélun 14.6.1639

3-Philippe GOULIER x Louis **POULAIN**

4-Jean GOULIER °ca 1650 †Chélun 12.12.1692

Jeanne GOULLIER †1678/ x Jean **BRIAND** †/1678

1-Charlotte BRIAND x Chazé-Henry 29.6.1678 Michel **COULLO**

François GOULLIER x Renée BRIANT

1-Renée GOULLIER °StErblo(53) 18.10.1840 en présence de René Goullier 25 ans meunier à Chazé-Henry, son cousin, et de Louis Goullier r64 ans son grand-oncle

Marc GUIOULLIER Huissier audienier au siège de Château-Gontier x Renée FORTIN

1-Marie GUIOULLIER °Château-Gontier 15.4.1653 Filleule de Jean Guioullier Md tanneur & de Marie Mellier

Nicolas GUIOULLIER M<sup>d</sup> x Château-Gontier 17.1.1679 Louise LEFFRY

En 1740 D<sup>vt</sup> Antoine Menard N<sup>re</sup> royal à Pouancé (AD49-5<sup>E</sup>40/35), partages en 5 lots des biens immeubles de †Pierre *Goullier* et Jeanne Bazille sa femme dt à Chazé-Henry, fait entre Jacquine *Goullier* veuve de Nicolas Crespin dt à la Mulotière à Chazé aînée, Mathurin Bouteiller et Marie *Goullier* sa femme, Louis, René et Julienne Goullier ses frères et sœurs

Louis/Pierre ? GOULLIER †/1740 x Jeanne BAZILLE †/1740

1-Jacquine GOULLIER Vit à Chazé-Henry en 1740 x Nicolas **CRESPIN** †/1740

2-Marie GOULLIER x Mathurin BOUTEILLER

3-Louis GOULLIER °Chazé-Henry 5.1.1698 Filleul de M<sup>e</sup> Louis Planté chapelain de Bedain, et de Jacquine Bazille

4-René GOULLIER

5-Julienne GOULLIER

Marguerite GOULLIER x René **BOISSEAU** Dont descend Mireille NOËL

Jacques GOULLYER Notaire de la cour de Craon en 1606

Le 3.5.1616 d<sup>vt</sup> Pierre Goullay N<sup>re</sup> de Pouencé, Jacqueline Guyon V<sup>e</sup> de François Goullier & Jehan Goullier son fils d<sup>t</sup> à la Feillaye à Senonne, vend à Michel Kokonnier d<sup>t</sup> à la *Guererye* à Senonne 1 corps de logix avec un premier au dessus de quelque 20 pieds à la Viollaye (AD53-9J7/f°44) - 1.5.1606 (idem, f°225) d<sup>vt</sup> Jacques Goullier N<sup>re</sup> de la cour de *Craon*, Audin Guyon & Guillemine Camerelle sa femme d<sup>t</sup> à *Congrier*, vendent à Jean Goullier tissier de toilles fils de †François Goullier & Jacqueline Guyon, d<sup>t</sup> à la métairie de la *Bouessière* à *Senonne*, vend au village de la *Teillaye* à *Senonne* tant maisons que issues jardins prés pastures terres labou-rables, choses qui appartiennent aud. vendeur de la succession de †Louyze Marchand, pour la  $\Sigma$  de 48 L

**François GOULLYER** †/1606 x Jacqueline GUYON

1-Jean GOULLYER Tissier en toiles d<sup>t</sup> à la métairie de la *Bouessière* à *Senonne* en 1606

Jean GOULLIER x Jacqueline COCHIN

1-Jean GOULLIER x Challain-la-Potherie 1.3.1688 Marguerite HAMARD

2-Charles GOULLIER x StMichel-et-Chanveaux 9.7.1689 (en présence de Louis Bourgeois, François Goullier & Jean Goullier oncles, frères & beau-frère) Louise BOURGEAIS

21-François GOULLIER x Challain-la-Potherie 19.9.1719 Marguerite LEMESLE

3-Jacquine GOULLIER x Noëllet 23.7.1688 Pierre **GANDUBERT**

4-François GOULLIER x Noëllet 23.7.1688 Françoise VEILLERY Dont postérité suivra

### Boulangier.

Le mariage de 1688 est semi-filiatif « François Goullier boulangier, âgé de 32 ans, assisté de Jacqueline Cochin sa mère, et de Jacqueline Goullier sa sœur, de Noëllet, et Françoise Veillery âgée de 22 ans portant une permission de Catherine Lemanceau tante de son †père et le consentement de Guillaume Veillery son cousin germain D<sup>t</sup> à Château-Gontier, et encore assistée de René Coué et Marguerite Pinon, de Noëllet »

**François GOULLIER** Fils de Jacqueline COCHIN x Noëllet 23.7.1688 Françoise VEILLERY

1-François GOULLIER °Noëllet 7.5.1689 †idem 4.6.1689 Filleul de Charles Goullier et de Jacqueline Goullier tous deux de St Michel du Bois [*tante paternelle*]

2-Charles GOULLIER °Noëllet 10.10.1690 Filleul de Charles Coquereau prêtre et de Marie Thomas (s)

3-Françoise GOULLIER °Noëllet 14.6.1691 Filleule de Jean Goullier du Bourg d'Iré et de Françoise Goullier de Noëllet

4-Marie Emerance GOULLIER °Noëllet 23.1.1694 Filleule de Pierre Gandubert de St Michel du Bois [*oncle paternel par al-liance*] et de Marguerite Pinon de Noëllet

5-Marguerite GOULLIER °Noëllet 13.2.1695 Filleule de Jacques Faoul de Noëllet et de Louise Bourgeois de St Michel du Bois [*tante paternelle par alliance*]

6-François GOULLIER °Noëllet 25.5.1696 Filleul de René Goullier de Noëllet et de Jacqueline Goullier de St Michel du Bois

7-René Mainboeuf GOULLIER °Noëllet 11.10.1697 Filleul de René Coué et de Jeanne Lebois d'Armaillé

Antoine GOULLIER x1 Catherine TASSOUREAU x2 Combrée 22.2.1729 Jeanne BABIN

Jean GOULLIER titulaire de la chapelle de la Barre-aux-Auberts à Athée, il est condamné le 11.3.1680 à payer à Dame Madeleine de Laval Dame de la baronnie de Craon, 4 années d'arrérages d'une rente de 8 boisseaux de seigle & 4 traux d'avoine (AD53-B2879)

Louis GOULLIER x /1775 Renée GUYON

1-François GOULLIER °Chazé-Henry ca 1775 †Congrier 28.12.1842 Cultivateur x Anne CRESPIN †S<sup>t</sup>Erbлон †/lui

11-François GOULLIER °Armaillé ca 1811 †Congrier 16.10.1845 Cultivateur x Renée BRILLAUT

111-Cécile GOULLIER °ca 1842 †Congrier 26.12.1843

112-Françoise-Désirée GOULLIER °Congrier 4.12.1843 †idem 23.12.1843

113-Joséphine-Françoise GOULLIER °Congrier 3.2.1845 x Congrier 26.11.1867 Constant **GENDRY** Propriétaire en 1867

Jean GOULLIER Charon à La Chapelle-Hullin x Adèle COURNÉE

1-Louis-Jean GOULLIER °La Chapelle-Hullin 9.7.1840 Charon x Congrier 27.8.1866 Jeanne-Marie BOSSARD

Le 25.5.1739 condamnation de René & Jean Bodinier, anciens métayers de la Noë à la Selle-Craonnaise, à payer à Me Louis-Pierre Bonnet chanoine de Craon StNicolas titulaire de la chapelle de la Noë desservie en ladite église, diverses redevances pour leur bail. (AD53-B2/3004)

René & Jean BODINIER

Le 5.11.1710 d<sup>vt</sup> Rousseau N<sup>re</sup> à Noëllet (AD49 5<sup>F</sup>20/173) Louis Etroigné Md meunier & Renée Delahaie sa femme d<sup>t</sup> à Chazé-Henry, bail à rente foncière à Mathurin Goulier cordonnier d<sup>t</sup> à Grugé de 1 chambre de maison au bourg de Grugé

Mathurin GOULLIER Cordonnier à Grugé en 1710

Fonds Du Brossay (AD53-200J103) : GUIOULLIER - Perrin G. le 10.9.1453 il possède une maison, un apprentis & un courtil près de la porte d'Olivet (aveu de Jean II) - Marc, sergent royal, notaire de la court & baronnie de Segré, Louvaines & StMartin-du-Bois, dt à StMartin, le 10.8.1648 il consent au mariage de son fils Marc - Marc G. les 10.8.1648 il est praticien chez son père, & fait un contrat de mariage avec Renée Fortin, en présence de Robert G. dt à StMartin-du-Bois (dvt Girard), en 1648 il est huissier audiencier au présidial - Gabriel G. fils de Marc & Renée Fortin, marie de 1. Catherine Delarue, &2. Madeleine Bottier, huissier audiencier en 1680 au présidial, ... dont beaucoup d'autres descendants.